Mercredi 8 H

ASSOCIATION LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Mars 1975
N° 6

SOMMAIRE

Jéhovah — notre Propriétaire 2
Renions-nous nous-mêmes pour suivre le Christ 13
Des bars dans les églises 22
Je participe à l'accroissement du nombre des proclamateurs du Royaume 23
La marijuana et la virilité 28
Pas de "crise d'énergie" spirituelle pour les avisés .. 29
Les ordinateurs sont-ils "intelligents"? 35
Le Psaume 119 exalte la Parole de Jéhovah 36
Une troisième maladie vénérienne 40
Quelle est votre réaction face aux différences raciales? 41
Les Eglises dans les difficultés financières 47
Courrier biblique 48

JÉHOVAH – NOTRE PROPRIÉTAIRE

"Voici, à Jéhovah, ton Dieu, appartiennent les cieux, oui, les cieux des cieux, la terre et tout ce qui est en elle." — Deut. 10 : 14.

"AU COMMENCEMENT Dieu créa les cieux et la terre." (Gen. 1 : 1). Ces premiers mots de la Sainte Bible sont une preuve directe que Dieu est le propriétaire légitime des cieux et de la terre. Il les a créés; il les a produits et les a fait venir à l'existence. Il est leur Auteur. Ils sont sa possession ou sa propriété. Son droit de propriétaire est exclusif et absolu, ce qu'atteste légalement la Sainte Bible, qui est en quelque sorte son titre de propriété. Son droit de propriétaire des cieux et de la terre est affirmé tout au long de sa Parole, jusqu'à la Révélation, le dernier livre. — Rév. 4 : 11; 10 : 6; 14 : 7.

2 La suite du premier chapitre de la Genèse soutient ce qui précède en termes indiscutables. A chaque étape de la création, c'est Dieu qui ordonne ce qui doit être fait. A plusieurs reprises, nous lisons que "Dieu se mit à faire" telle ou telle chose dans les cieux et sur la terre, que ce soit en rapport avec la création animée ou inanimée. "Dieu commença à appeler la lumière Jour, mais il appela les ténèbres Nuit." Finalement, "Dieu vit tout ce qu'il avait fait et voici que cela était très bon." Tout ce qu'il avait créé portait sa marque d'approbation. Toutes choses lui appartiennent, à lui le seul vrai Dieu, "au temps de leur création, au jour où Jéhovah Dieu fit la terre et le ciel". (Gen. 1 : 5, 31; 2 : 4.) Plus tard, Moïse fut inspiré par Dieu pour confirmer cela; il dit à Israël: "Voici, à Jéhovah, ton Dieu, appartiennent les cieux, oui, les cieux des cieux, la terre et tout ce qui est en elle. Car Jéhovah, votre Dieu,

1. Quelle est la première preuve qui démontre que Dieu est le propriétaire du ciel et de la terre, et comment la Bible confirme-t-elle cela?
2. Quelles autres preuves la Bible fournit-elle pour montrer que Dieu est le propriétaire de l'univers?

est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et redoutable." — Deut. 10 : 14, 17.

3 La création de l'homme, couronnement de l'œuvre créatrice de Dieu, mérite que nous lui accordions une attention spéciale. Le récit de cet acte indique tout de suite un développement ou une extension de cette question de propriété. Divers aspects sont mentionnés, par exemple la soumission, ce qui sous-entend une propriété relative ou limitée à des degrés divers ainsi que des responsabilités. Voyons ce qui est écrit à ce propos.

4 Pour la première fois dans le récit, quelqu'un est invité à participer à la création. "Puis Dieu dit: '*Faisons* l'homme à *notre image*, selon notre ressemblance, et qu'ils tiennent dans la soumission les poissons de la mer, et les créatures volantes des cieux, et les animaux domestiques, et toute la terre, et tout animal se mouvant qui se meut sur la terre.' " Cette coopération signifiait-elle que Dieu renonçait dans une certaine mesure à son droit de propriété ou qu'il s'adjoignait un copropriétaire? Non. C'est Dieu qui détenait entièrement l'initiative, la responsabilité et le contrôle de la création, car nous lisons ensuite: "Et Dieu se mit à créer l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; il les créa mâle et femelle." (Gen. 1 : 26, 27). D'autres textes des Écritures nous apprennent que durant son existence préhumaine, celui qui est appelé maintenant Jésus Christ a été employé par Jéhovah pour être son Instrument spécial dans la création. Telle la Sagesse personnifiée, il fut "la plus ancienne de ses œuvres [de Jéhovah]", son "habile ouvrière". Il était "la Parole" par qui "toutes [les autres] choses vinrent à l'existence". Il "est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute création"; il était donc approprié qu'il jouât un rôle lors de la création de l'homme, car ce dernier a lui aussi été créé à l'image de Dieu. Il est vrai que Jésus Christ nous est présenté comme

3. A ce propos, pourquoi la création de l'homme retient-elle spécialement notre attention?

4. a) Qu'apprenons-nous de l'expression: "Faisons l'homme à notre image."? b) Comment la Parole de Dieu identifie-t-elle l'instrument utilisé par Dieu à cet effet?

"notre seul Propriétaire [ou Maître] et Seigneur". Mais, comme nous le verrons plus loin, ce titre lui a été donné en raison d'un achat qu'il a fait et non à cause de son rôle dans la création comme instrument de Dieu. — Prov. 8 : 22, 30; Jean 1 : 1-3; Col. 1 : 15, 16; Jude 4.

5 Toutefois, il s'agit de savoir si l'homme a reçu un droit de propriété étendu quand Dieu l'a créé et lui a confié cette mission: "Soyez féconds, et devenez nombreux, et remplissez la terre, et soumettez-la, et tenez dans la soumission les poissons de la mer, et les créatures volantes des cieux, et toute créature vivante qui se meut sur la terre." (Gen. 1 : 28). On pourrait l'affirmer en se fondant sur ces paroles. Le fait que l'homme a été créé à l'image de Dieu n'indique-t-il pas qu'il a reçu le pouvoir d'exercer un droit de propriété? Peut-être pensons-nous à d'autres textes bibliques qui tendent à confirmer cela. Après le déluge, Dieu dit à Noé à propos de "toute créature vivante": "Ils sont maintenant livrés en votre main." Nous nous souvenons aussi que David déclara à Jéhovah: "Tu le [l'homme mortel] fais dominer sur les œuvres de tes mains; tu as tout mis sous ses pieds." De même, cette déclaration bien connue d'un psalmiste nous vient à l'esprit: "Pour ce qui est des cieux, à Jéhovah appartiennent les cieux, mais la terre, il l'a donnée aux fils des hommes." — Gen. 9 : 2; Ps. 8 : 6; 115 : 16.

6 Il est vrai que ces textes parlent de la propriété, mais tout au plus d'une façon relative ou limitée. Cela est évident quand nous considérons le contexte de chacune de ces citations, ce qu'il est toujours important de faire pour acquérir la bonne intelligence de n'importe quel sujet biblique.

7 A propos de la position de l'homme au commencement, il n'y a aucun doute pour ce qui est de savoir qui

5. Quels textes pourrait-on citer pour essayer de montrer que l'homme a un certain droit de propriété sur la terre?

6. Pourquoi est-il important de considérer le contexte de chaque texte en particulier?

7. Concernant le droit de propriété éventuel de l'homme, qu'apprenons-nous de a) Genèse 2 : 15-17, b) Genèse 9 : 3-6, c) Psaume 8 et d) Psaume 115?

était le véritable Propriétaire, car nous lisons que "Jéhovah Dieu prit l'homme et l'installa dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour en prendre soin". Ensuite il est dit: "Jéhovah Dieu imposa aussi à l'homme cet ordre: 'De tout arbre du jardin tu pourras manger à satiété. Mais pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais, tu ne devras pas en manger, car le jour où tu en mangeras, tu mourras à coup sûr.' " (Gen. 2 : 15-17). Il est bien certain que l'homme n'avait aucune excuse pour oublier à qui il appartenait, car sa propre vie dépendait de son obéissance à son Créateur et Propriétaire. Pareillement, nous lisons que lorsque Dieu donna toutes les créatures vivantes à Noé, il ajouta aussitôt qu'il lui était interdit de manger le sang en général et de verser le sang de l'homme. Là encore l'accent est mis sur l'identité de l'ultime Propriétaire de la vie représentée par le sang de toute créature vivante (Gen. 9 : 3-6). Quant au Psaume 8, nous remarquons que loin de laisser entendre que l'homme s'est vu confier la propriété de la terre, son thème reflète l'honneur et la gloire de Celui qui possède et contrôle toutes choses; nous lisons: "O Jéhovah, notre Seigneur [Maître ou Propriétaire], ton nom est majestueux par toute la terre." (Vss 1, 9). Nous retrouvons le même thème au Psaume 115. Notons tout particulièrement ses paroles d'introduction: "Rien ne nous appartient, ô Jéhovah, rien ne nous appartient, mais à ton nom donne gloire selon ta bonté de cœur, selon ta vérité." Ces textes montrent que Jéhovah est non seulement le Propriétaire de fait, mais que c'est un Propriétaire bon et honorable, et qu'il ne peut y en avoir de meilleur.

8 A l'aide de ces textes, nous pouvons comprendre que l'homme s'est vu confier à l'origine une position de confiance et de grande responsabilité. Ayant été créé à l'image de Dieu et avec le libre arbitre, il avait les capacités nécessaires pour satisfaire à toutes les exigences divines. Jéhovah était le Propriétaire de la terre; l'homme la reçut en location et en devint le gardien. C'était donc une charge et une responsabilité sacrées. Cela est clair. Mais il est tout aussi évident qu'aujourd'hui les hommes en général ne re-

8. a) Quelle responsabilité le Créateur a-t-il confiée à l'homme? b) Cela est-il généralement reconnu, et quelles questions cela soulève-t-il?

connaissent avoir aucune obligation dans ce domaine. C'est plutôt le contraire. Comment en est-on arrivé là? Comment cette question de propriété est-elle devenue un litige, et comment sera-t-il tranché? D'autre part, de quelle façon sommes-nous individuellement concernés par ce litige, et avec quelles conséquences pour nous? Nous désirons vraiment connaître la bonne réponse à ces questions.

UNE QUESTION DE PROPRIETE EST SOULEVEE

9 Quand Satan le Diable tenta Eve pour qu'elle mange du fruit défendu, il ne fut pas directement question du propriétaire de ce fruit. Mais réfléchissez à ce qui se passe quand vous mangez quelque chose. Une fois que l'aliment est dans votre main ou dans votre assiette, vous en avez pris possession, que vous en ayez le droit ou non. Une fois l'aliment mangé, il est devenu en fait une partie de vous-même. Vous vous en êtes approprié, peu importe ce que vous pouvez dire pour vous en excuser ou pour vous confesser. Il en fut ainsi pour Eve. Elle a bien répété le commandement de Dieu: "Vous ne devez pas en manger, non, vous ne devez pas y toucher, pour que vous ne mouriez pas." Mais nous lisons un peu plus loin: "Elle se mit donc à prendre de son fruit et à en manger. Ensuite elle en donna aussi à son mari, quand il fut avec elle, et il se mit à en manger." (Gen. 3 : 1-6). Pour les pousser à commettre cet acte, l'argument de Satan était qu'ils avaient le droit de manger de ce fruit. Par cet acte délibéré et provoquant, plus éloquent que des paroles, Adam et Eve ont donc considéré l'arbre interdit comme n'importe lequel des autres arbres dont ils avaient reçu le droit de manger le fruit. Mais après avoir mangé du fruit défendu, ont-ils eu le sentiment qu'ils étaient en droit de classer ainsi les arbres? Non, car ils furent saisis de remords. Evidemment, ils ne pouvaient remettre sur l'arbre le fruit qu'ils avaient mangé, mais le fait de l'avoir consommé ne leur donnait pas pour autant le sentiment de posséder le droit légitime de manger de ce fruit défendu. Pour cacher leur nudité, dont ils étaient à présent conscients, ils ne prirent pas des feuilles de l'arbre défendu, mais celles d'un figuier. A en juger

9. Qu'impliquait le fait de manger du fruit défendu?

par le résultat, c'était comme s'ils avaient mangé des raisins verts. — Ezéch. 18 : 2.

10 Cependant, cette question était soulevée: le droit de propriété de Dieu était-il juste? Notez bien que cette question ne se limitait pas à quelque chose de matériel, le fruit d'un arbre. Qu'en était-il de l'homme, et non seulement de sa vie, mais aussi de ces belles qualités morales que sont la fidélité, l'attachement et la gratitude? Ne devraient-elles pas être manifestées en tout temps, pour l'honneur et la louange de Jéhovah, par une obéissance et une soumission volontaires? L'homme ne dépend-il pas entièrement de Dieu pour sa vie, ses capacités et son bonheur? Ne devons-nous pas reconnaître constamment cette soumission à Dieu comme quelque chose qui lui revient fort justement, comme une possession justifiée?

11 Paul utilisa un raisonnement semblable quand il écrivit aux chrétiens de Corinthe: "J'ai peur que, d'une manière ou d'une autre, — comme le serpent a séduit Eve par sa ruse, — votre esprit ne se corrompe et ne s'écarte de la sincérité et de la chasteté dues au Christ." La sincérité et la chasteté de ces chrétiens étaient très justement dues à Christ, car, comme l'expliqua Paul, "je vous ai personnellement promis en mariage à un seul mari, pour vous présenter au Christ comme une vierge chaste". La bonne intelligence que donnent les Ecritures sur la question des relations avec Dieu nous aidera à acquérir le point de vue exact sur son droit de propriété, afin de ne pas être séduits par des raisonnements rusés. — II Cor. 11 : 2, 3.

12 Nos premiers parents ont choisi volontairement la voie de la désobéissance et de l'indépendance, donc celle de la corruption. En réalité, ils ont dénié à Dieu tout droit de propriété sur eux. Ils adoptèrent comme point de vue qu'ils étaient leur propre propriétaire et qu'ils appartenaient l'un à l'autre, mais pas à Dieu. Ils rompirent leurs bonnes

10. Pourquoi la question soulevée ne concernait-elle pas seulement quelque chose de matériel, et quelles autres questions cela suscite-t-il?

11. a) Quel raisonnement semblable Paul utilisa-t-il en écrivant aux Corinthiens? b) Selon lui, quel rapport y a-t-il entre les relations avec Dieu et son droit de propriété?

12. Quelle fut la réaction de Dieu après la rébellion en Eden?

relations avec Dieu. Quelle a été la réaction de Dieu devant ce défi? A-t-il renoncé à son droit de propriété sur eux et sur leur demeure édénique? Absolument pas. Etant leur Législateur et leur Juge, il a agi alors selon ces qualités. Après avoir prononcé sa sentence, il protégea sa propriété. Pour cela, il chassa l'homme du jardin d'Eden et lui interdit toute possibilité d'y revenir, notamment en faisant "garder le chemin de l'arbre de vie". — Gen. 3 : 24.

13 Si on peut dire que Dieu a complètement abandonné Adam et Eve, les livrant à eux-mêmes, il n'a cependant pas agi de cette façon vis-à-vis de leurs descendants. Quand il prononça sa sentence sur le serpent, Dieu annonça prophétiquement la venue de la "postérité" de la femme qui meurtrirait le serpent à la tête (Gen. 3 : 15). Il ne donna alors aucun détail pour indiquer quand et comment cela aurait lieu, mais cette déclaration renfermait la promesse très nette que Dieu fournira une bonne réponse au défi que constituait la rébellion de l'homme. D'autre part, elle indiquait que Dieu ne renonçait pas à son droit de propriété sur la terre et les cieux, y compris leurs habitants, bien qu'il tolérât pendant un temps le mal et les malfaiteurs.

14 A titre de preuve, voyez ce qu'il est dit à propos d'Abel, d'Hénoch et de Noé, trois hommes de foi mentionnés par Paul: 'Ils marchaient avec le vrai Dieu', ce que Paul confirme dans Hébreux 11 : 1-7 (Gen. 5 : 24; 6 : 9). Ils reconnaissaient que Dieu avait un droit de propriété sur eux, et ils l'ont démontré par leur obéissance, leur attachement fidèle et leur soumission. Malgré de grandes difficultés, ils ont donné à Dieu ce qui lui était dû, en toute sincérité et chasteté.

15 A l'exception des quelques hommes déjà cités, la plupart des humains ont suivi leur propre voie. Cette question de propriété était encore loin d'être tranchée. A partir

13. En faveur de qui la prophétie de Genèse 3 : 15 a-t-elle été donnée, et quelle assurance renfermait-elle?

14. Comment Abel, Hénoch et Noé reconnurent-ils que Dieu était leur Propriétaire?

15. a) Quelle voie les hommes en général ont-ils suivie, et quelles autres questions cela soulevait-il? b) Quels sont l'attitude et le dessein de Jéhovah à ce propos? c) Comment Jésus a-t-il montré la bonne attitude à adopter à ce sujet?

d'Abel, les quelques hommes fidèles confirmèrent par leur manière de vivre les bons principes impliqués. En revanche, comme le révèle le récit biblique, la grande majorité des humains n'ont pas tenu compte de ce bon exemple. Ils s'en sont irrités et se sont même opposés violemment à ceux qui le donnaient (Héb. 11 : 36-38). Même le déluge universel du temps de Noé, qui rappela pourtant avec force qui est en réalité le propriétaire de la terre et de ses habitants, n'arrêta que temporairement la course obstinée, égoïste et rebelle des hommes. Jéhovah, le grand Propriétaire, en fut peiné, mais pas surpris. D'autres questions étroitement apparentées étaient également en cause: celles de la souveraineté, ou de la domination, et du culte. De véritables défis avaient été lancés par Satan en rapport avec ces questions à trancher, et Jéhovah travaillait à l'accomplissement de son dessein, qu'il connaissait depuis le commencement de la rébellion. La réalisation complète de ce dessein démontrera une fois pour toutes non seulement que Dieu est le Propriétaire suprême, mais qu'il en est parfaitement digne et que l'homme est dans l'obligation de le reconnaître. C'est ce que font et feront jusqu'à l'épreuve finale ceux qui restent dans de bonnes relations avec Dieu, imitant en cela Jésus qui, lorsqu'il fut tenté pour la troisième fois dans le désert, répliqua: "C'est Jéhovah, ton Dieu, que tu devras adorer, et c'est lui seul que tu devras servir par un service sacré." — Mat. 4 : 10; Job 1 : 7-12; 2 : 2-5; Es. 46 : 9-11; Rév. 20 : 7-9.

16 La question relative à la propriété de la terre fut de nouveau soulevée peu après le déluge. Nimrod, arrière-petit-fils de Noé, essaya de dominer toute l'humanité. Il construisit et contrôla des villes dans son propre pays, "le commencement de son royaume". Puis, "de ce pays il passa en Assyrie" pour prendre ou bâtir d'autres villes. Imprégnés de cet esprit, les hommes se lancèrent alors dans un projet téméraire. Ils se concertèrent et dirent: "Allons! Bâtissons-nous une ville et aussi une tour dont le sommet soit dans les cieux et faisons-nous un nom célèbre, de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la surface de la

16. Quand et comment la question de la propriété a-t-elle été soulevée au niveau national, et qu'en est-il résulté?

terre." Jéhovah releva le défi en confondant leur langage et il "les dispersa donc de là [Babel] sur toute la surface de la terre". Mais ils emmenèrent avec eux cet état d'esprit. Des groupes nationaux se formèrent, et la question de la propriété et de la souveraineté fut désormais soulevée au niveau national, ce qui donna naissance à un patriotisme sectaire, à des rivalités et aux guerres qui ont causé tant de chagrin et de rancœur jusqu'à notre époque. — Gen. 10 : 8-12; 11 : 1-9.

17 En temps voulu, Jéhovah est également intervenu au niveau national. A partir des douze fils de Jacob, dont le nom fut changé en celui d'Israël, il forma la nation d'Israël. Au mont Sinaï, il déclara à ses membres: "Si vous obéissez strictement à ma voix et si vous gardez vraiment mon alliance, alors vous deviendrez assurément ma propriété spéciale parmi tous les autres peuples, car toute la terre m'appartient." (Ex. 19 : 5). Dans le livre du Deutéronome, l'expression "propriété spéciale" apparaît trois fois, et dans chaque cas le contexte montre avec force quels sont le bon point de vue et la bonne attitude à adopter pour ce qui est du culte et du droit de propriétaire (Deut. 7 : 6; 14 : 2; 26 : 18). Cependant, la nation d'Israël refusa à maintes reprises d'obéir ou de se soumettre à Dieu ou d'écouter ses prophètes. Les Israélites lui dénièrent son droit de propriétaire sur eux, que ce soit en tant que Roi ou en tant que Législateur (I Sam. 8 : 7; Es. 33 : 22; Ezéch. 20 : 13, 30-32). Ils passèrent la mesure quand Dieu leur envoya son propre Fils bien-aimé. Ils avaient tout lieu de l'accepter comme leur Messie. Pourtant, influencés par leurs chefs, ils le rejetèrent et le firent mourir. Jésus lui-même illustra cela avec une grande exactitude dans une parabole où Jéhovah est représenté comme le "propriétaire de la vigne" qui "la loua à des cultivateurs". — Luc 20 : 9-16.

LA QUESTION SERA REGLEE A COUP SUR

18 Les chefs religieux juifs croyaient qu'ils allaient

17. a) Comment Jéhovah intervint-il au niveau d'une nation? b) De quelles façons Israël s'est-il montré infidèle, et à quel moment en particulier?

18. a) Quelle nouvelle étape eut lieu à la Pentecôte de l'an 33? b) Quelles vérités importantes Pierre fit-il alors comprendre à ses auditeurs?

toujours être les maîtres indiscutés de la situation et du commun peuple. Mais il n'en fut rien. A la fête de la Pentecôte, le cinquante-deuxième jour après la mise au poteau de Jésus, l'esprit saint fut répandu sur ses disciples réunis à Jérusalem qui reçurent en outre le don des langues. Très rapidement, une grande foule de personnes se rassemblèrent. S'adressant à elles, l'apôtre Pierre leur montra clairement leur responsabilité dans le meurtre de Jésus, mais il ajouta que cela avait eu lieu "par le conseil bien arrêté et par la prescience de Dieu". C'était une étape essentielle dans la réalisation du dessein de Jéhovah. Pierre ajouta que Dieu avait ressuscité Jésus, qu'il l'avait élevé à sa droite et qu'il "l'a fait et Seigneur et Christ". — Actes 2 : 22-24, 32-36.

19 A trois autres occasions, publiquement et devant le Sanhédrin, Pierre mit l'accent sur ces mêmes vérités, ajoutant que Jésus était "le principal Instrument de la vie", qu'il était devenu "la tête [pierre] de l'angle" et qu'"il n'y a de salut en personne d'autre". (Actes 3 : 15-18; 4 : 10-12; 5 : 30-32.) Des années plus tard, Pierre et Jude écrivirent des lettres pour mettre en garde les chrétiens contre les faux enseignants qui iraient jusqu'à "renier le propriétaire qui les a achetés", "notre seul Propriétaire et Seigneur, Jésus Christ". (II Pierre 2 : 1; Jude 4.) Il est donc clair que selon le dessein préconnu de Dieu, le règlement de cette question de propriété devait reposer sur Jésus, et que par sa mort et sa résurrection la première étape importante, le fondement, a été rendue sûre, garantie. Paul déclara aux hommes d'Athènes: "Il [Dieu] a fixé un jour où il doit juger la terre habitée avec justice par un homme qu'il a établi, offrant à tous une garantie en le ressuscitant d'entre les morts." — Actes 17 : 31.

20 D'autres textes montrent de façon plus étendue comment Jésus est devenu le propriétaire de tout le genre humain. En bref, dans Romains 5 : 12-21, Paul explique comment, en se rebellant, Adam s'est vendu en esclavage,

19. Quelles allusions Pierre et Jude firent-ils à la position légitime de Jésus, et comment Paul confirma-t-il leurs paroles?

20. Conformément à l'amour et à la justice de Jéhovah, comment Jésus est-il devenu le propriétaire du genre humain?

lui et ses descendants (encore dans ses reins), faisant de ceux-ci des sujets du péché et de la mort. Cependant, dans son grand amour et sa grande miséricorde, mais en respectant sa justice rigoureuse, Dieu a prévu un moyen de réconciliation. Cela nécessitait le paiement d'une rançon satisfaisante qui permettrait de racheter l'homme et de l'affranchir de la condamnation. Cette rançon devait correspondre exactement à l'homme parfait Adam. Dieu prit des dispositions pour que son Fils céleste vienne sur la terre. Par un miracle, il le fit naître et grandir pour qu'il devienne un adulte parfait. Jésus s'engagea volontairement dans cette voie et, comme il le déclara, il 'donna son âme comme rançon en échange de beaucoup'. Paul écrivit: "Il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme: Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon correspondante pour tous." Jéhovah est le Créateur et Propriétaire ainsi que l'Auteur de cette disposition. Nous pouvons donc dire qu'il s'agissait désormais d'une question de copropriété. — Mat. 20 : 28; I Tim. 2 : 5, 6; Actes 20 : 28.

21 La justice que Dieu attribue à quelqu'un en raison de sa foi et parce qu'il accepte le sacrifice rédempteur du Christ est considérée dans la Bible comme un "don gratuit". (Rom. 5 : 15-17; 6 : 23.) L'humanité en général recevra les bienfaits de la rançon durant le Royaume millénaire de Dieu. Jusqu'ici, la majorité des hommes ont vécu et sont morts en ignorant totalement cette disposition. Mais sous la domination du Royaume de Dieu il y aura une résurrection de "tous ceux qui sont dans les tombeaux commémoratifs" et un jugement équitable de tous les humains gouvernés par le Roi, c'est-à-dire Jésus Christ. — Jean 5 : 28; Rév. 20 : 11 à 21 : 4.

22 Toutefois, avant que commence cette période de jugement pour l'humanité, une autre étape de la réalisation du dessein de Dieu a lieu. Elle a également un rapport avec la reconnaissance du droit de propriétaire de Dieu. En une certaine occasion, Jésus déclara: "Si quelqu'un veut venir

---

21. Quand et comment l'humanité en général recevra-t-elle les bienfaits de la rançon?

22. De quelle action, bien différente de celle d'un propriétaire, Jésus parla-t-il, et quelles questions cela soulève-t-il?

à ma suite, qu'il *se renie* lui-même et qu'il prenne son poteau de supplice et me suive continuellement." (Mat. 16 : 24) Que faut-il entendre par là? Jésus établit-il un modèle à suivre dans l'actuel système de choses? Qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui pour chacun de nous individuellement? Ce sont des questions logiques auxquelles nous répondrons dans l'article suivant.

RENIONS-NOUS NOUS-MÊMES POUR SUIVRE LE CHRIST

BIEN que le règlement de cette question de propriété repose sur Jésus, la Parole de Dieu révèle que d'autres personnes y sont étroitement associées aux côtés de Jésus, le Personnage central. Dans sa vision prophétique d'"un nouveau ciel et [d'] une nouvelle terre", Jean vit "la ville sainte, la Nouvelle Jérusalem, (...) préparée comme une épouse qui s'est parée pour son mari". Cette ville céleste est constituée par les membres de la congrégation chrétienne. Collectivement, ils forment "l'épouse, la femme de l'Agneau", c'est-à-dire l'épouse de Jésus Christ (Rév. 21 : 1, 2, 9). Ils lui appartiennent. Paul parla de cela en comparant l'autorité d'un homme sur sa femme à celle du Christ en tant que "chef de la congrégation". Il écrivit encore: "Maris, continuez à aimer vos femmes, tout comme le Christ a aimé la congrégation et s'est livré lui-même pour elle." Ces textes identifient clairement la Nouvelle Jérusalem et parlent du droit de propriétaire exercé avec amour. — Eph. 5 : 22-25; voir aussi II Corinthiens 11 : 2.

2 Quand il était sur la terre, Jésus connaissait le dessein de son Père céleste. Il parla de cette congrégation et de lui-même comme de celui qui la bâtit. En une certaine occasion, après avoir demandé à ses disciples ce que les autres gens disaient à son sujet, il leur posa cette question:

1. a) Dans la Bible, que représente la "Nouvelle Jérusalem"? b) Comment plusieurs textes bibliques confirment-ils cela?

2. a) En réponse à la déclaration de Pierre concernant l'identité de Jésus, quel commentaire le Seigneur a-t-il fait? b) Comment Pierre a-t-il identifié la "masse rocheuse"?

"Et vous, qui dites-vous que je suis?" Pierre lui répondit: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant." Après avoir dit à Pierre que cela lui avait été spécialement révélé par Dieu, Jésus ajouta: "Sur cette masse rocheuse je bâtirai ma congrégation." (Mat. 16 : 13-18). Dans sa première lettre, ce même Pierre confirma que Jésus Christ était la masse rocheuse sur laquelle des chrétiens sont posés, telles des "pierres vivantes". Citant Esaïe, il parla de Jésus Christ comme d'"une pierre, choisie, une pierre angulaire de fondement, précieuse". — I Pierre 2 : 5, 6.

3 Pierre explique ensuite que, influencée par ses chefs, ou bâtisseurs, la maison charnelle d'Israël, propriété spéciale de Dieu, a renié Jésus Christ en tant que Messie. Comme cela avait été annoncé, "la même pierre qu'avaient rejetée les bâtisseurs est devenue la tête de l'angle". C'est pourquoi Dieu a rejeté cette maison charnelle, et à sa place il a établi la congrégation chrétienne comme maison *spirituelle* d'Israël pour être sa propriété choisie, "un peuple destiné à être une possession spéciale". Nous aimerions donc savoir comment les membres de cette maison spirituelle ou congrégation sont choisis. Quelles sont les conditions requises pour être l'un de ces disciples, et sont-elles requises aujourd'hui de tous ceux qui désirent sincèrement devenir des disciples de Jésus? — I Pierre 2 : 7-10; Gal. 6 : 16.

CONDITIONS REQUISES POUR ETRE DISCIPLE

4 C'est en pensant aux futurs membres de cette congrégation que Jésus mentionna les conditions requises pour être du nombre de ses disciples. Selon Jésus, il faut satisfaire à trois exigences, savoir: "[1] Qu'il se renie lui-même et [2] qu'il prenne son poteau de supplice et [3] me suive continuellement." Pour notre gouverne, il ajouta ce commentaire: "Car celui qui veut sauver son âme la perdra; mais celui qui perd son âme à cause de moi la trouvera." — Mat. 16 : 24, 25.

3. Selon Pierre, qui est devenu une "possession spéciale" de Dieu?

4. Selon Jésus, quelles sont quelques-unes des conditions à remplir pour être un de ses disciples?

5 Que faut-il entendre par se renier soi-même? Beaucoup plus que ne pas prétendre être son propre maître ou renoncer à ses droits en prenant simplement la vie comme elle vient. Ce n'est pas seulement se priver de certaines choses, comme lorsque des religions préconisent une semaine d'abstinence. Celui qui se renie lui-même renonce au droit de se posséder lui-même et reconnaît Jéhovah Dieu comme son Propriétaire.

6 Prendre son poteau de supplice implique également beaucoup. Les disciples ne l'ont pas porté au sens littéral en suivant Jésus. Néanmoins, la voie dans laquelle ils s'engageaient volontairement allait leur valoir des souffrances, l'ignominie, la honte et la mort. Nous apprécierons davantage le sens de cette image en la rattachant aux autres conditions requises pour être disciples de Jésus.

7 Comme dernière condition, Jésus déclara qu'il fallait le suivre continuellement. Un disciple est quelqu'un qui apprend, que l'on instruit. Toutefois, les paroles de Jésus montrent clairement qu'il faut non seulement accepter et croire ce qui est enseigné, mais conformer continuellement sa vie au modèle établi par Jésus. C'est ce qu'il montra quand il confia finalement cette mission à ses disciples: "Allez donc et faites des disciples (...), leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai commandées." (Mat. 28 : 19, 20). Dans le modèle fourni par Jésus, l'accent est mis principalement sur la prédication et l'enseignement de la bonne nouvelle du Royaume. Le récit montre que ses premiers disciples, en fait toute la congrégation primitive, ont suivi fidèlement ce modèle. C'est à cause de cela, et non seulement parce qu'ils ne faisaient pas partie du monde, qu'ils furent l'objet de l'opposition et de la haine du monde et qu'ils portèrent leur poteau de supplice. — Jean 15 : 19, 20; 17 : 14-18; Actes 8 : 4.

8 Nous comprendrons mieux la signification de ces conditions à remplir pour être disciples de Jésus en considé-

5, 6. Que faut-il entendre par se renier soi-même? Qu'implique prendre son poteau de supplice?

7, 8. Que signifie suivre Jésus continuellement? Quel modèle nous a-t-il donné, et quelles questions cela soulève-t-il?

rant comment et pourquoi il a lui-même donné l'exemple en les remplissant. S'est-il renié lui-même et a-t-il pris son poteau de supplice, le portant continuellement? A-t-il d'une certaine manière perdu son âme?

9 Comme s'il avait eu présentes à l'esprit les questions ci-dessus, l'apôtre Paul écrivit ce qui suit aux chrétiens de Philippes: "Gardez en vous cette attitude d'esprit qui était aussi en Christ Jésus, lequel, bien qu'il existât dans la forme de Dieu, n'a pas songé à une usurpation, à savoir pour être égal à Dieu. Non, mais il s'est vidé, et a pris la forme d'un esclave, et a paru dans la ressemblance des hommes. De surcroît, quand il s'est trouvé en figure d'homme, il s'est abaissé et est devenu obéissant jusqu'à la mort, oui, à la mort sur un poteau de supplice." (Phil. 2 : 5-8) Personne ne peut se renier plus complètement. Si vous appartenez à Jésus Christ en étant un de ses disciples, vous devez garder et manifester la même attitude d'esprit.

10 D'autres textes confirment cette pensée et montrent pourquoi le Messie a souffert et donné sa vie pour devenir le rédempteur de l'homme. Par exemple, le prophète Esaïe écrivit à son sujet: "Il était méprisé, et nous ne faisions de lui aucun cas. Vraiment, c'était de nos maladies qu'il s'était chargé; et quant à nos douleurs, il les portait. (...) Jéhovah lui-même a fait que la faute de nous tous rencontre celui-là. Il était serré de près, et il se laissait affliger; (...) car il a été retranché du pays des vivants. (...) Si tu [toi, l'individu] mets son âme comme offrande de culpabilité, il [le Messie] verra sa descendance [ou aura de cette façon une descendance], il prolongera ses jours, et en sa main réussira ce qui fait les délices de Jéhovah." — Es. 53 : 3-12.

11 Notre examen de la voie suivie par Jésus et qui lui coûta tant de sacrifices serait incomplet si nous ne parlions pas de son issue finale. Avant même d'écrire ce qui précède, Esaïe fut inspiré pour consigner ces paroles de Dieu concer-

---

9. Selon Philippiens 2 : 5, 8, comment Jésus s'est-il complètement renié lui-même?

10. Quels autres renseignements trouvons-nous à ce sujet dans Esaïe 53?

11. Quelle merveilleuse récompense Jésus a-t-il finalement reçue de Jéhovah?

nant le Messie à venir: "Voici que mon serviteur agira avec perspicacité. Il sera haut placé, et assurément il sera élevé et haussé beaucoup." (Es. 52 : 13). Plus tard, l'apôtre Paul écrivit encore aux chrétiens de Philippes au sujet de ce Messie: "C'est pourquoi Dieu l'a élevé à une position supérieure et lui a donné volontiers le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus plie tout genou (...) et que toute langue reconnaisse ouvertement que Jésus Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père." (Phil. 2 : 9-11). Après avoir énuméré les conditions requises pour devenir son disciple, Jésus confirma qu'il serait glorifié, disant: "Le Fils de l'homme est destiné à venir dans la gloire de son Père, avec ses anges, et alors il rétribuera chacun selon sa conduite." (Mat. 16 : 27). Paul parla encore du "bon plaisir [que Jéhovah] s'est proposé en lui-même, en vue d'une administration à l'achèvement des temps fixés, à savoir: réunir de nouveau toutes choses dans le Christ". Nous voyons que parmi les témoins de Jéhovah, cette administration, cette façon de faire les choses, est toujours en vigueur dix-neuf siècles plus tard. — Eph. 1 : 9, 10.

LES PAS A FAIRE

12 Appartenez-vous à Jésus et à Jéhovah, son Père? Etant membre de la famille humaine achetée par le sacrifice rédempteur du Christ, vous êtes leur propriété (I Tim. 2 : 5, 6). Mais vous ne l'admettez peut-être pas, comme beaucoup de gens d'ailleurs. De nombreuses personnes, membres d'une Eglise de la chrétienté, disent que Jésus est leur Rédempteur. Mais elles se contentent d'assister plus ou moins au culte et de soutenir financièrement leur Eglise. Elles se soumettent peut-être à de bonnes règles de conduite, respectent les autorités humaines et entretiennent certaines relations avec d'autres hommes, mais elles ne se sont pas vouées à Jéhovah et à Jésus Christ en nouant des relations particulières avec eux. Et vous, l'avez-vous fait? La Parole de Dieu montre qu'on peut et qu'on doit agir ainsi, et cela en faisant plusieurs pas successifs.

12. a) De quelle manière beaucoup de gens acceptent-ils Jésus comme leur Rédempteur? b) Dans ce domaine, quel est le seul guide sûr?

13 Premièrement, étant membre de la famille humaine, vous devez reconnaître que vous êtes naturellement imparfait et pécheur. Vous avez hérité le péché et la mort. Vous ne pouvez vous affranchir de cette condition, et aucun humain ne peut le faire pour vous. Cependant, comme nous l'avons déjà vu, par sa Parole Dieu nous montre qu'il est la seule Source de la vie et que, par l'intermédiaire de son Fils, il a pris des dispositions bienveillantes pour vous permettre de vous réconcilier avec lui. En acceptant son invitation, vous pouvez être sauvé et recevoir la vie éternelle. Par reconnaissance et stimulé par votre conscience, vous devriez être incité à faire les deux premiers pas. Il vous faut d'abord regretter sincèrement votre manière de vivre antérieure, conforme à celle du présent monde. Bien que n'ayant peut-être commis aucun acte criminel, vous vous contentiez de vivre à votre guise, vous souciant peu, voire pas du tout, des exigences et des préceptes de Dieu. Si vous agissiez ainsi sous l'influence d'une religion, vous vous rendez peut-être compte maintenant que vous étiez en réalité trompé par la fausse religion. Vous comprenez donc qu'en plus de vous repentir, ce qui constitue le premier pas, vous devez aussi vous convertir; c'est le deuxième pas. Cela signifie changer complètement de conduite et vous détourner des voies du monde. Pierre déclara aux Juifs de son temps: "Sauvez-vous de cette génération tortueuse." "Repentez-vous donc et retournez-vous, pour que vos péchés soient effacés." — Actes 2 : 40; 3 : 19.

14 Il est de toute évidence nécessaire et logique de faire ces deux pas, surtout quand on apprend comment Dieu considère le présent système de choses 'amassé pour le feu et réservé pour le jour de jugement et de destruction des hommes impies'. (II Pierre 3 : 7.) Mais il y a un troisième pas à faire qui est tout aussi logique et qui suit naturellement les deux premiers. Pour ce pas, la conscience joue aussi un rôle essentiel. Quand vous suiviez la voie de la

13. a) Que devez-vous reconnaître en premier lieu, et comment faut-il l'exprimer? b) Quel autre pas devez-vous faire ensuite et de quelle manière visible?

14. Le fait d'apprendre comment Dieu considère le présent monde vous influence-t-il?

mort en étant esclave du péché avec la mort en vue, vous n'aviez pas une bonne conscience vis-à-vis de Dieu. Cependant, ayant appris et apprécié à quel prix Dieu et son Fils bien-aimé vous ont donné la possibilité de vous réconcilier avec eux, vous vous voyez sous un jour très différent. — Rom. 6 : 16; 5 : 6-8; I Jean 4 : 9.

15 Maintenant, et avant toute autre chose, vous désirez non seulement être béni par Dieu, mais aussi nouer avec lui des relations étroites tout en ayant une conscience nette. Vous décidez alors de vous donner à lui, de vous vouer à lui sincèrement et de toute votre âme. C'est une décision que vous avez prise dans votre esprit et dans votre cœur. Ce pas est l'offrande de soi. Dans une prière sincère adressée à Dieu par l'intermédiaire de Jésus Christ, vous lui faites part de votre décision, lui demandant de vous accepter à ses conditions. Puisque vous venez à Dieu en ayant confiance dans la valeur du sacrifice du Christ, vous avez l'assurance qu'il vous acceptera. Cela signifie aussi que vous devenez disciple de Jésus Christ. Comme il ressemble à son Père, vous avez la certitude que lui aussi vous acceptera avec joie. En y réfléchissant, vous vous rendez compte que cette décision mentale ne suffit pas; il faut encore faire quelque chose. — Es. 55 : 7; Mat. 11 : 28-30.

16 Pierre écrivit: 'Christ vous a laissé un modèle pour que vous suiviez bien ses traces.' (I Pierre 2 : 21). Le premier pas visible que fit Jésus quand il sut que le moment prévu par Dieu était arrivé fut de se faire baptiser dans l'eau par Jean le Baptiste. Il symbolisait ainsi sa propre présentation pour faire la volonté de Dieu à son égard, telle qu'elle était prévue dans Psaume 40 : 6-8 (voir aussi Hébreux 10 : 5-10). Jésus ne devait se repentir d'aucun péché. Il avait une bonne conscience devant Dieu. Mais dans votre cas, ce pas qu'est le baptême est le symbole visible et public de l'offrande de votre personne à Dieu pour faire sa

15. a) Quelle décision vitale devriez-vous prendre alors, et quel pas vous incitera-t-elle à faire? b) De qui devient-on alors le disciple, et avec quelle assurance?

16. a) Comment Jésus a-t-il symbolisé sa présentation à Dieu pour faire sa volonté en tant qu'homme? b) En quoi s'agit-il d'un modèle pour nous, mais avec quelle différence?

volonté. En outre, puisque vous étiez esclave du péché, il est aussi "la demande faite à Dieu d'une bonne conscience". Bien qu'étant toujours imparfait, "maintenant [vous] présentez vos membres à l'esclavage de la justice en vue de la sainteté". — I Pierre 3 : 21 à 4 : 3; Rom. 6 : 19.

17 En considérant ces pas sous leur jour véritable, vous devriez vous sentir obligé de les faire à cause de l'amour et de l'ardent désir qu'ont engendrés en vous la disposition généreuse prise par Dieu et son invitation bienveillante. Vous n'y êtes pas forcé. Au contraire, vous devriez considérer cela comme un très grand privilège. — II Cor. 5 : 14, 15.

UN GRAND PRIVILEGE

18 Le deuxième des deux grands commandements donnés à Israël a été résumé ainsi par Jésus: "Tu dois aimer ton prochain comme toi-même." (Mat. 22 : 39). Mais Jésus a dit à ses disciples: "Je vous donne un commandement *nouveau:* que vous vous aimiez les uns les autres, et que, comme je vous ai aimés, vous aussi vous vous aimiez les uns les autres." Un peu plus tard, le même soir, il ajouta: "Personne n'a de plus grand amour que celui-ci: que quelqu'un se dessaisisse de son âme pour ses amis." (Jean 13 : 34; 15 : 13). C'est précisément ce qu'a fait Jésus. Il ne chercha pas à préserver ou à sauver son âme. Il invita ses disciples à l'imiter. Pourquoi? Parce que Dieu avait prévu que durant le temps qu'il tolérerait le mal il donnerait à chacun la possibilité de répondre à cette invitation de sa part: "Sois sage, mon fils, et réjouis mon cœur, pour que je puisse répondre à celui qui me provoque." (Prov. 27 : 11). Comme l'a illustré le cas de Job, Satan a provoqué Jéhovah en prétendant que personne ne lui resterait intègre sauf par intérêt égoïste, si cela devait lui rapporter quelque chose (Job 1 : 9-11; 2 : 3-5). En d'autres termes, selon Satan personne ne se renierait lui-même par amour pour Dieu. Comprenant parfaitement la situation, Jésus saisit volontaire-

17. D'après II Corinthiens 5 : 14, 15, comment doit-on considérer ce pas?

18. a) Comment Jésus montra-t-il que son commandement rapporté dans Jean 13 : 34 était **nouveau?** b) Pourquoi est-ce un grand privilège que de suivre la même voie que Jésus?

ment et joyeusement l'occasion qui lui était donnée de suivre cette voie. Jusqu'à notre époque, ceux qui sont devenus volontairement ses disciples l'ont imité. Nous avons le merveilleux privilège de participer réellement, même si c'est dans une faible mesure, à la justification du nom de Jéhovah, et de fournir une partie de la réponse brillante et complète qu'il pourra donner à son adversaire et provocateur.

19 Que leur espérance en rapport avec le Royaume soit de vivre au ciel ou sur la terre, tous les disciples chrétiens ont le privilège de porter un "poteau de supplice" durant les derniers assauts du mal toléré par Dieu. Après la "grande tribulation", l'offrande de soi à Dieu sera toujours de règle avec le même mobile, l'amour, mais dans des conditions différentes. Il faudra toujours se vouer de toute son âme à Jéhovah, mais sans porter un "poteau de supplice". — Es. 25 : 8.

20 Nous pouvons donc comprendre comment aura lieu le règlement, déjà assuré, de cette question de propriété. Elle sera réglée *de fait* après la "grande tribulation", quand Satan et ses démons seront jetés dans l'abîme, et elle le sera de façon éternelle quand eux-mêmes et les créatures qui les auront suivis seront détruits à toujours. Pour ce qui est de savoir si Jéhovah est *digne* du droit de propriétaire, les vrais disciples chrétiens et Jésus Christ lui-même ont fourni de nombreuses preuves positives. En effet, ils reconnaissent volontiers l'autorité suprême de Jéhovah, et même si la possibilité leur était donnée de choisir l'indépendance par rapport à Dieu, ils la rejetteraient catégoriquement.

21 Durant le règne millénaire, aucun défi organisé ou soutenu ne sera lancé au droit de propriété que mérite Jéhovah. En revanche, l'immense travail qui devra être

---

19. Quel privilège et quelle obligation avons-nous tous aujourd'hui?

20. a) Comment la question de propriété sera-t-elle réglée de fait? b) Quelle attitude tous les vrais chrétiens adoptent-ils pour montrer que Dieu est digne de son droit de propriétaire?

21. Quel travail passionnant et quelle perspective glorieuse envisageons-nous?

effectué durant cette période — pour réparer les ruines et les dommages causés à la terre par six mille ans de domination du péché — sera un défi passionnant. Une fois ce travail achevé, que se passera-t-il? Paul écrivit: "Ensuite, à la fin, quand [le Christ] remettra le royaume à son Dieu et Père, quand il aura réduit à néant tout gouvernement et toute autorité et puissance (...), alors le Fils aussi se soumettra lui-même à Celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout pour tous." (I Cor. 15 : 24-28). Ayant alors réalisé l'unité de tous les humains, le Christ remettra le Royaume à son Père, reconnaissant ainsi que toute création appartient en réalité à Jéhovah. Dans cette attente, nous sommes exhortés à joindre nos voix à ce cantique céleste: "Tu es *digne*, Jéhovah, oui, notre Dieu, de recevoir la gloire, et l'honneur, et la puissance, parce que c'est toi qui as créé toutes choses, et c'est à cause de ta volonté qu'elles ont existé et ont été créées." — Rév. 4 : 11.

22 A qui appartenez-vous? Avez-vous répondu à l'invitation pleine d'amour de vous vouer à Dieu pour faire sa volonté telle qu'elle est révélée dans sa Parole? Sinon, se peut-il que quelque raisonnement ou désir égoïste vous retienne de le faire? "A la place de Christ, nous faisons cette prière: 'Réconciliez-vous avec Dieu.'" Devenez sa propriété. Nouez des relations étroites et amicales avec lui. Appréciez le sens de la propriété réciproque en faisant de Jéhovah *votre* Dieu et en devenant l'un de ses serviteurs dévoués. — II Cor. 5 : 20; Michée 4 : 5; Jean 15 : 15; Rév. 21 : 3.

22. Comment pouvons-nous et devrions-nous répondre à la question: A qui appartenez-vous?

Des bars dans les églises

Un bar a été ouvert au sous-sol de l'église épiscopalienne Saint-Marc à Washington. On y sert de la bière, du vin et des boissons non alcooliques pendant environ une heure après les services religieux du dimanche et, en semaine, après les réunions du soir. Le pasteur qui est à la tête de cette église a eu cette idée après avoir vu un bar dans une église anglicane de Londres et dans une église catholique en Belgique.

Ce bar a été baptisé "Le lion ailé". Récemment, lors de l'anniversaire de son ouverture, les paroissiens ont chanté en chœur "Heureux anniversaire, cher bar". L'un d'eux a dit: "Il est devenu le centre de la vie paroissiale." S'il en est ainsi, on peut se demander ce qu'on fait à l'étage supérieur.

Je participe à l'accroissement du nombre des proclamateurs du Royaume

raconté par George Nisbet

AUJOURD'HUI, de plus en plus de gens s'intéressent au culte de Jéhovah, le vrai Dieu, comme en témoigne l'augmentation rapide du nombre des assistants aux réunions des témoins de Jéhovah dans presque toutes les parties du monde.

Personnellement, durant mes années d'école à Edimbourg, en Ecosse, jamais je ne me suis senti poussé à prendre le culte de Dieu au sérieux. Même quand ma mère et mon frère aîné ont commencé à fréquenter les témoins de Jéhovah en 1925, à dire vrai je n'étais pas très curieux de savoir ce qui les intéressait.

Toutefois, après avoir terminé mes études, un jour je me suis mis à lire un livre publié par la Société Watch Tower. J'ai été particulièrement frappé par l'explication raisonnable et biblique qu'il donnait de la condition des morts et de l'espoir de la résurrection. Une étude de plusieurs autres livres a accru mon intérêt. Les preuves m'ont à ce point convaincu que j'ai dit: "Ceci est effectivement la vérité." Dans la prière, je me suis voué à Jéhovah.

A l'époque, je préparais mes examens pour être opérateur-radio dans la marine. En septembre 1930, je suis devenu marin, et j'ai servi plus de quatre ans en cette qualité.

Mon premier voyage m'a conduit de Londres en Inde. Pendant quinze mois j'ai pris régulièrement la mer à partir de Bombay, mais je me retrouvais dans cette ville pour quelques jours toutes les deux ou trois semaines. Plus tard, j'ai passé un jour ou deux par semaine à New York. L'aide bienveillante et le zèle de mes frères dans la foi de ces endroits sont pour moi de très heureux souvenirs. Même aujourd'hui, alors que plus de quarante années ont passé, je ne cesse d'exprimer ma gratitude à Jéhovah et à ces frères pour m'avoir aidé lentement mais sûrement, par la parole et l'exemple, à envisager une participation plus étendue au service chrétien.

Etant donné que mon frère aîné était allé en Afrique du Sud en 1931, j'ai décidé de me joindre à lui dans l'œuvre de prédication à plein temps.

DES JOURS HEUREUX AU DEBUT DE L'ACCROISSEMENT EN AFRIQUE DU SUD

En mars 1935, j'étais au Cap, en Afrique du Sud. C'était un champ très vaste pour la prédication de la bonne nouvelle, car il n'y avait que 240 proclamateurs du Royaume de Dieu dans tout le pays. J'ai parcouru ce dernier du sud au nord en quatre mois seulement, en prêchant en de nombreux endroits.

En 1936, tandis que nous prêchions la bonne nouvelle dans le Transvaal oriental et le Swaziland, nous avons donné le témoignage pendant cinq mois sans rencontrer une seule congrégation du peuple de Jéhovah. Mais nous avons vécu des moments très encourageants.

Par exemple, les alentours de Barbeton comprenaient un certain nombre d'installations forestières. Une fois, nous sommes arrivés brusquement près de l'une d'elles après le coucher du soleil, en un endroit élevé d'où nous pouvions dominer toute la région et faire entendre des enregistrements sur disques à l'aide de notre haut-parleur. Après une brève introduction musicale, nous avons passé des disques sur lesquels étaient enregistrés des discours bibliques. Ce fut une joie de visiter les gens le lendemain. Ils étaient pauvres, et leurs maisons petites. Presque tous faisaient le rapprochement entre notre visite et le message enregistré qu'ils avaient entendu la veille. En fait, certains disaient: "C'était pour nous comme une voix venant du ciel."

Nous avons eu une surprise encore plus agréable quand nous sommes arrivés chez un témoin, le seul dans cette région. Quelle discussion animée nous avons eue avec lui et sa famille! Nous avons pensé qu'ils aimeraient beaucoup prendre part à une étude de la Bible avec nous. Non seulement tous les membres de sa famille y ont participé, mais six autres personnes chez qui ce témoin avait déjà cultivé l'intérêt pour la vérité, et cela dans une région qui nous paraissait être à des milliers de kilomètres du reste du monde.

Au cours de notre visite au Swaziland, nous avons prêché de maison en maison. A un moment donné, nous nous sommes trouvés dans l'enceinte réservée au roi. Le roi Sobhuza nous a reçus très aimablement. Nous lui avons fait écouter un peu de musique, puis les discours enregistrés. Le roi a été fortement impressionné, comme l'ont été les nombreuses personnes qui écoutaient avec intérêt à quelque distance à la ronde. Etant donné que les appareils nous avaient été prêtés par la Société, nous avons connu un moment d'embarras quand le roi a exprimé le désir d'acheter le phonographe et le haut-parleur. Mais il a vite compris lorsque nous lui avons expliqué les raisons qui nous empêchaient d'accéder à sa demande,

et il a été heureux de recevoir à la place un exemplaire de chacune des publications de la Société dont nous disposions. Dans les années qui ont suivi, le roi Sobhuza a témoigné de la bonté aux témoins de Jéhovah qui lui rendaient visite. Il n'y a pas longtemps, il a célébré la cinquantième année de son intronisation.

Du Swaziland, nous nous sommes dirigés vers Durban à travers le Natal septentrional en prêchant tout le long de la route. En vingt mois seulement, j'ai visité toutes les provinces de la République sud-africaine. Puis, en octobre 1936, j'ai été invité à venir travailler au bureau de la filiale de la Société au Cap. J'avais déjà rencontré mes frères de la filiale, et tous me paraissaient remplir leur tâche avec une grande compétence et beaucoup d'efficacité. Où allais-je trouver ma place et me rendre utile? Mes quatre compagnons de travail, tous plus âgés et plus expérimentés que moi, ont toujours été prêts à me rendre service. Quand j'étais à bord d'un navire, le rythme de la vie était lent, dans le ministère de pionnier, il était plus rapide; mais au bureau de la filiale, il l'était beaucoup plus encore, parfois même effréné.

JEHOVAH FAIT CROITRE MALGRE LA GUERRE

Un après-midi, tandis que je me promenais sur la grande route de Clifton, au Cap, j'ai soudain été frappé par les cris des marchands de journaux: "La guerre, édition spéciale!" "La guerre, édition spéciale!" La Seconde Guerre mondiale avait éclaté, et l'Afrique du Sud n'allait pas tarder à y participer.

Subitement, toutes les publications de la Watch Tower ont été interdites. Un jour, deux agents de la Sûreté sont arrivés au bureau de la filiale, munis d'une autorisation qui leur permettait de saisir toutes les publications de la Société. Etait-ce la fin de notre activité avec les auxiliaires bibliques?

Promptement, le surveillant de filiale a fait remarquer que le nom de chacune des publications devait figurer sur la liste, sans quoi ils n'avaient pas le droit de les confisquer. C'était exact, et les policiers sont partis. Cependant, nous savions qu'ils reviendraient.

Sans tarder, George Phillips, le surveillant de filiale, s'est occupé de la défense légale de la prédication de la bonne nouvelle. Ses efforts ont abouti à un certain nombre de décisions favorables de la Cour suprême, de sorte qu'en temps voulu des milliers de cartons de publications en souffrance dans les docks du Cap nous ont été remis. Dans l'intervalle, Jéhovah a béni merveilleusement les efforts de son peuple. De 555 en 1939, le nombre des proclamateurs est passé à 1253 en 1941. En 1945, à la fin de la guerre, le nombre des prédicateurs avait déjà triplé, soit 3466.

Alors que la guerre se poursuivait encore, nous avons reçu une merveilleuse brochure intitulée *La paix de demain sera-t-elle de longue durée?*. En assimilant son contenu, nous avons pu entrevoir l'œuvre puissante de prédication qui allait s'accomplir après la guerre. Les doutes qui subsistaient encore en nous à ce sujet ont tous été dissipés lorsque nous avons entendu parler de l'ouverture de Galaad, l'Ecole biblique de la Watchtower, destinée à former des missionnaires qui seraient envoyés dans toutes les parties du monde.

APRES LA GUERRE, JEHOVAH FAIT CROITRE ENCORE DAVANTAGE

En 1946, une douzaine d'entre nous, qui servions en Afrique du Sud, ont assisté à l'assemblée internationale de Cleveland, aux Etats-Unis. Plus tard, notre premier missionnaire de Galaad est arrivé dans le pays. Ayant appris beaucoup de choses sur cette école, j'ai été incité à faire une demande d'entrée à Galaad. Quelle joie lorsque, en 1950, elle a été acceptée! Je laissais derrière moi, en Afrique du Sud, plus de 7600 proclamateurs du Royaume de Dieu, deux fois plus qu'en 1945. En me rendant à Galaad, j'ai eu la joie de m'arrêter en Ecosse et de revoir mes parents et mes deux autres frères, que je n'avais pas vus depuis quinze ans.

Mon séjour à Galaad a été un privilège incomparable. Nous avions rarement du temps de libre, et l'ambiance dans laquelle nous vivions nous encourageait à donner d'un cœur sincère. Les instructeurs montraient à coup sûr l'exemple sous ce rapport, et je me sentais incité à me donner entièrement. Nous avons tous reçu des conseils sur certains points faibles de nos discours; j'ai encore ma fiche de Conseils de Galaad et je n'ai jamais oublié qu'elle indiquait que mon point faible était l'enthousiasme. Parfois il faut des années pour apprécier réellement les conseils reçus sur un certain point et observer les bons fruits qu'ils produisent. Comme on est heureux d'avoir reçu soi-même cette formation progressive!

L'ACCROISSEMENT DANS L'ILE MAURICE

Quelle agréable surprise lorsque mon frère aîné et moi avons été envoyés de Galaad dans l'île Maurice, dans l'Océan indien! Notre départ a eu lieu en juillet 1951. Le français étant la langue principale parlée dans cette île, le peu que j'en avais appris à l'école vingt-cinq ans auparavant s'est révélé très utile. J'ai passé de nombreuses heures à réapprendre le français et à l'utiliser dans mon ministère.

Deux missionnaires de Galaad, originaires du Canada, nous ont rejoints en 1953. Ce fut une joie pour moi de voir les progrès de

l'œuvre du Royaume. En 1958, le nombre des missionnaires de Galaad dans l'île était déjà de huit. Toutefois, étant donné que le gouvernement limitait leur nombre à quatre, la Société Watch Tower m'a conseillé de rester en Afrique du Sud, où je passais alors des vacances. J'avais vécu antérieurement tant d'années heureuses dans ce pays que j'étais ravi. Deux couples de missionnaires ont poursuivi leur activité dans l'île Maurice, et j'étais enthousiasmé lorsque, de temps à autre, j'entendais parler des progrès de l'œuvre du Royaume. Les missionnaires et les témoins indigènes ont répandu la bonne nouvelle du Royaume dans toute l'île.

UNE EXTENSION ENCORE PLUS GRANDE TANDIS QUE JE SERS AU BETHEL

Après une année de joyeuse activité dans l'œuvre missionnaire au Cap en 1959, j'ai été invité à venir au bureau de la filiale, ou Béthel, de la Société à Elandsfontein. A mon arrivée, en 1959, la famille du Béthel comptait 46 membres; aujourd'hui, elle en compte 96. Pendant que je servais dans l'île Maurice, le nombre des témoins en Afrique du Sud était passé de 7658 en 1950 à 16 776 en 1959.

Mon travail en compagnie de mes frères dans la foi m'a valu d'heureux souvenirs quant à l'esprit de coopération si manifeste au sein du peuple de Jéhovah. Toutefois, l'esprit de coopération manifesté jusqu'ici a paru peu de chose comparé à l'attitude des frères sud-africains lorsque le moment est venu d'aider nos frères chrétiens du Malawi, internés dans un camp de réfugiés en Zambie. Ils ont donné de leurs biens, de leurs vêtements et de leur personne; je n'ai jamais rien vu de semblable dans ma vie. La Société a obtenu des tonnes et des tonnes de toile de tente et de bâches destinées à la confection de tentes, grandes et petites. Quel spectacle émouvant lorsque deux énormes camions avec remorques ont quitté le Béthel, emportant trente-quatre tonnes de toile de tente et de vêtements!

Bien que ma tâche principale fût de servir au Béthel, j'ai eu la joie de collaborer avec une congrégation et de participer à l'œuvre de témoignage. Une fois, plusieurs témoins ont rendu visite à un Italien qui s'intéressait à la Bible. L'un d'eux m'a demandé si je voulais conduire une étude biblique avec cet homme, et j'ai accepté. Il a fait d'excellents progrès, a commencé à prendre part à l'œuvre de témoignage, a fait l'offrande de sa personne à Jéhovah et a été baptisé.

A ce moment-là, sa femme s'est montrée disposée à étudier; j'ai donc continué l'étude dans l'intérêt des deux conjoints. A un moment donné, la femme a commencé à prêcher la bonne nouvelle et a été baptisée. Tous deux ont fait des progrès réguliers et, quelque

temps après, le mari commençait coup sur coup trois études bibliques en italien. Il se préparait à en commencer une quatrième, qui pouvait être conduite en anglais, mais avec bonté il m'a demandé de m'en charger.

Ces quatre études ont toutes été fructueuses, et le nombre des membres de notre congrégation parlant l'italien s'est accru sans interruption. Par la suite, le surveillant de circonscription a recommandé la formation d'une congrégation en langue italienne. La Société a donné son accord, et les frères utilisent actuellement notre salle. Ceux qui fréquentent les réunions parcourent près de vingt-cinq kilomètres, et certains, dans les occasions spéciales, plus de cent soixante kilomètres. Grande a été notre joie quand les frères italiens ont tenu leur première assemblée de district à Pretoria, en octobre 1972!

Je suis heureux d'avoir eu une faible part dans le merveilleux accroissement du nombre des proclamateurs du Royaume en Afrique du Sud. En 1935, ils étaient 240, en 1947, 4163, et aujourd'hui ils sont plus de 28 000. Je ne vois aucune tâche qui soit comparable aux trente-neuf années que j'ai passées à servir Jéhovah à plein temps. Quels événements stupéfiants nous attendent dans les années à venir! Quelle joie ce sera d'assister à l'accomplissement sans fin du texte d'Esaïe 9 : 7 qui déclare à propos du Royaume messianique de Dieu: "A l'abondance de la domination princière et à la paix il n'y aura pas de fin."

La marijuana et la virilité

D'après des rapports médicaux récents, l'habitude fréquente de fumer de la marijuana peut avoir un effet déprimant sur l'élaboration des hormones sexuelles mâles et du sperme. Les indications publiées dans le "New England Journal of Medecine" citaient le cas de gros fumeurs de marijuana devenus impuissants et ne retrouvant leur virilité que quelques semaines après avoir renoncé à cette habitude. Le Dr William H. Masters, un des auteurs du rapport, a dit: "Il paraît maintenant possible que l'usage fréquent et intensif de la drogue ait de graves conséquences."

Le rapport mentionnait deux dangers possibles: Premièrement, un jeune garçon qui fait fréquemment usage de drogue risque d'avoir un développement anormal au moment de la puberté. Deuxièmement, le fœtus mâle d'une femme enceinte qui fume régulièrement de la marijuana risque de naître avec des organes sexuels défectueux.

Par conséquent, les preuves ne cessent de s'accumuler contre les drogues dites "douces", comme la marijuana, utilisées pour échapper à la réalité.

De plus, cela fait ressortir la vérité biblique selon laquelle celui qui "sème" en vue de satisfaire ses mauvais désirs charnels "moissonnera de sa chair la corruption". (Gal. 6 : 8.) Par contraste, les règles de conduite bibliques signifient "la vie pour ceux qui les trouvent". — Prov. 4 : 22.

Pas de "crise d'énergie" spirituelle pour les avisés

ACTUELLEMENT, de nombreux pays connaissent une "crise de l'énergie". Pour beaucoup, cela signifie réduire leurs déplacements en voiture, car l'essence est plus rare. Il faut aussi du fuel pour faire fonctionner les énormes générateurs d'électricité. C'est pourquoi beaucoup de gens éteignent les lumières dont ils n'ont pas absolument besoin pour économiser de l'énergie.

Cependant, il y a une lumière qui ne dépend pas des sources d'énergie courantes. Pleins de gratitude, ceux qui la possèdent refusent de l'éteindre et même de réduire son intensité. Spirituellement parlant, 'ils font briller leur lumière'. — Mat. 5 : 14-16.

C'est à eux que pensait Jésus Christ quand il compara le Royaume de Dieu à dix vierges invitées à un festin de mariage. Son illustration est incluse dans la réponse qu'il fit à cette question: "Quel sera le signe de ta présence et de la conclusion du système de choses?" (Mat. 24 : 3). Les faits démontrent que nous vivons aujourd'hui dans ces "derniers jours". L'accomplissement du "signe" annoncé devrait donc nous intéresser.

Les dix vierges avaient toutes une lampe, qui était peut-être un récipient avec d'un côté un bec et une mèche, et de l'autre une poignée. Leurs lampes devaient être remplies d'huile d'olive, qui était couramment utilisée pour s'éclairer. L'époux tardant à venir, les vierges se sont endormies et ne se sont réveillées qu'au milieu de la nuit quand on annonça son arrivée. Les cinq vierges "avisées" avaient de l'huile en réserve dans des réceptacles qu'elles avaient apportés. En revanche, les vierges "sottes" n'avaient pas d'huile en réserve; elles durent donc aller en acheter. Pendant ce temps, les vierges "avisées" rencontrèrent l'époux et entrèrent avec lui dans la salle du festin de mariage. Plus tard, les vierges "sottes" essayèrent d'entrer, mais en vain. — Mat. 25 : 1-12.

Jésus Christ glorifié est l'"Epoux", et les vierges "avisées" deviennent son épouse céleste, qui comptera finalement 144 000 membres (Rév. 14 : 1-4; 19 : 7, 8; 20 : 6; 21 : 9). Quand elles sont sur la terre, elles ont de l'"huile" en abondance, c'est-à-dire la Parole et l'esprit de Dieu. Elles ne souffrent donc pas d'une "crise de l'énergie" spirituelle, qui affecterait une lampe. Par contre, les vierges "sottes"

ont manqué d'"huile" pour garder leurs lampes allumées depuis le moment où les premiers "cohéritiers de Christ" ont été engendrés de l'esprit à la Pentecôte de l'an 33 jusqu'au moment de l'apparition de l'Epoux et de son entrée dans la salle du festin de mariage. — Rom. 8 : 17.

EN ATTENDANT L'EPOUX

Les dix vierges ont toutes dormi pendant un certain temps (Mat. 25 : 5). Mais au cours des siècles il a dû y avoir quelques moments d'agitation, notamment de la part des vierges "avisées". Ce fut particulièrement le cas après le réveil religieux du début du seizième siècle, quand on fit des efforts en Europe pour revenir aux Saintes Ecritures comme au seul livre de vérité divine. La promesse d'un retour, celle qu'avait faite Christ l'Epoux, impressionna fort les étudiants sincères de la Bible. Ils comprirent que cela devait précéder le Millénium, qui serait marqué par la relégation de Satan dans l'"abîme". — Rév. 20 : 1-6.

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, un théologien luthérien du nom de Johann Albrecht Bengel, en Allemagne, prédit que le Millénium commencerait en 1836. Plus tard, aux Etats-Unis, William Miller enseigna à ses disciples que le Christ apparaîtrait dans la chair et qu'il les emmènerait dans leur demeure céleste en 1843. Mais il ne se passa rien à ces dates-là. Les écrits et les déclarations de Bengel et de Miller ne furent pas le cri de minuit: "Voici l'époux! Sortez à sa rencontre."

Cependant, dans les années 1870 un petit groupe d'hommes qui n'étaient affiliés à aucune des Eglises de la chrétienté commencèrent à étudier la Bible à Pittsburgh (Allegheny), en Pennsylvanie. Parmi eux figurait Charles Taze Russell. Ils apprirent que le Christ reviendrait dans l'esprit et que son retour marquerait le début de sa présence invisible. Celle-ci serait révélée par des preuves visibles.

Ces étudiants de la Bible rattachèrent les "temps des Gentils" dont parla Jésus aux "sept temps" mentionnés dans Daniel (Luc 21 : 24, *Crampon 1905;* Dan. 4 : 16, 23, 25, 32). Ils comprirent que ces "sept temps" de la domination de la terre par les Gentils ont commencé au septième siècle avant notre ère et qu'ils devaient durer 2520 ans. C'est ainsi que C. T. Russell, alors âgé de vingt-quatre ans, fit paraître dans le numéro d'octobre 1876 du "Scrutateur de la Bible" (*The Bible Examiner*) un article dans lequel il écrivit: "Les sept temps prendront fin en 1914."

En 1877, Russell se joignit à Nelson H. Barbour pour publier un

livre intitulé *Les trois mondes, et la moisson du monde d'à présent* (angl.). On y expliquait que la fin des temps des Gentils en 1914 serait précédée d'une période de quarante ans qui commencerait en 1874 par une moisson de trois ans et demi. Selon la chronologie qu'on adopta après cela, on comprenait que 6000 ans de l'existence de l'homme sur la terre avaient pris fin en 1872, tandis que six millénaires de péchés commis par les hommes s'achevaient en 1874, date à laquelle commençait le septième millénaire. On pensait que la présence du Christ avait commencé en octobre 1874, au début du grand Jubilé antitypique. — Lév., chap. 25; Rév. 20 : 4*.

Comprenant les choses ainsi, on pensait que la classe de la "vierge chaste" avait commencé à sortir à la rencontre de l'Epoux en 1874 (II Cor. 11 : 2). Aussi quand Russell commença à publier un nouveau journal religieux en juillet 1879, il lui donna le titre qui devint en français "Le Phare de la Tour de Sion, Messager de la présence de Christ" (*Zion's Watch Tower and Herald of Christ's Presence*). Ce périodique annonçait que la présence de Christ avait commencé en 1874 et qu'elle devait se continuer jusqu'en 1914, à la fin des temps des Gentils, époque qui verrait la destruction des nations gentiles et où le reste de la classe de la "vierge chaste" serait glorifié auprès de son Epoux céleste par la mort et la résurrection pour la vie dans l'esprit (I Cor. 15 : 42-44). C'est ainsi que la classe des "vierges avisées" entrerait par la porte, pour le mariage.

La classe de la "vierge chaste" s'évertuait à faire briller sa lumière tandis qu'elle approchait du temps où elle espérait rencontrer l'Epoux dans le ciel. Finalement, ce jour arriva — le 1er octobre 1914. La fin des temps des Gentils était arrivée, mais la glorification

---

* On avait placé l'année de la création de l'homme en 4128 av. n. è. et l'entrée du péché en 4126 av. n. è. Cette chronologie était basée sur la traduction d'Actes 13 : 20 dans **l'Emphatic Diaglott** selon un manuscrit inexact. Selon cette traduction, Dieu donna des Juges "pendant quatre cent cinquante ans environ, jusqu'à Samuel le prophète". Une note en bas de page indiquait qu'il y avait une différence par rapport à I Rois 6 : 1 où le caractère hébreu **daleth** (que l'on pense représenter le chiffre 4) aurait été substitué à **hay** (5). On laissait donc entendre qu'il s'était écoulé 580 ans (et non 480) entre l'exode et la construction du temple de Jéhovah par Salomon. Mais dans les plus anciens manuscrits existants, on a écrit les nombres. Un copiste ne pouvait donc faire une erreur dans I Rois 6 : 1, qui donne correctement la durée de cette période, 480 ans. Cela s'harmonise très bien avec une bonne traduction d'Actes 13 : 20 qui indique que la période de "quatre cent cinquante ans environ" précéda celle des Juges.

En 1943, dans le livre "La vérité vous affranchira", publié par la Société Watch Tower, on a supprimé les 100 ans ajoutés à tort pour la période des Juges et placé la fin des 6000 ans de l'existence humaine dans les années 1970. Ce livre fixait également le commencement de la présence du Christ non pas en 1874, mais en 1914.

céleste qu'attendait le reste de l'Eglise ne vint pas. En fait, elle n'était pas encore venue le 31 octobre 1916, quand mourut Russell. Ceux qui désiraient rencontrer l'Epoux ont plutôt connu de grandes difficultés et la persécution. Celle-ci atteignit un point culminant en été 1918 quand J. F. Rutherford, le nouveau président de la Société, et sept autres chrétiens du siège de la Société furent injustement condamnés et mis en prison.

J. F. Rutherford ne passa que neuf mois en prison, et non vingt ans, peine à laquelle il avait été condamné. Ses sept collaborateurs et lui furent libérés le 25 mars 1919. Finalement, ils furent tout à fait disculpés. Mais l'année 1919 fut très importante pour une autre raison encore. Tout comme les vierges endormies furent réveillées au milieu de la nuit par le cri qui annonçait l'arrivée de l'époux, de même en 1919, le fait de la présence invisible de l'Epoux dans le Royaume fut imposé à tous ceux qui affirmaient être du nombre des vierges et qui l'attendaient.

ELLES METTENT LEURS LAMPES EN ORDRE

Immédiatement, des efforts furent faits pour affermir le courage des vrais chrétiens qui avaient attendu la venue de l'Epoux. Une assemblée générale fut organisée à Cedar Point (Etats-Unis) du 1er au 8 septembre 1919. Un immense enthousiasme souleva l'auditoire le 5 septembre quand le président J. F. Rutherford annonça la parution d'un nouveau périodique, "L'Age d'Or", à partir du 1er octobre 1919. On encouragea le peuple "consacré" de Dieu à recueillir des abonnements au nouveau périodique et à faire en sorte que vienne l'époque où il serait tiré à 4 000 000 d'exemplaires. Aujourd'hui, ce même journal, qui paraît sous le titre de "Réveillez-vous!", est tiré en moyenne à plus de 8 000 000 d'exemplaires.

L'année 1919 ne fut certainement pas sans conséquence dans l'histoire de la classe de la "vierge chaste". Une grande œuvre mondiale, la prédication du Royaume, commençait. La classe des "vierges avisées" fut réveillée à cette époque-là, et elle n'allait plus se rendormir!

Ce fut bien là le temps où "toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes". (Mat. 25 : 7.) Celles-ci étaient sur le point de s'éteindre. Contrairement aux vierges "avisées" qui avaient des réceptacles pleins d'huile, les vierges "sottes" n'avaient pas d'huile en réserve. Cependant, les vierges "avisées" ne pouvaient pas partager leur huile avec elles, car si la provision d'huile avait été partagée, elle aurait été épuisée. Les vierges "sottes" devaient donc aller acheter de l'huile quelque part à cette heure tardive.

L'"huile" symbolique représente la Parole de Dieu ainsi que son esprit qui éclaire sa Parole et qui produit chez ceux qui ont de cette "huile" le "fruit de l'esprit". En refusant de partager leur "huile" avec les vierges "sottes", les vierges "avisées" montraient qu'elles ne voulaient pas faire de compromis avec elles. Les vierges "sottes" prétendent pratiquer le christianisme, mais elles ne satisfont pas à ses exigences. Ces chrétiens de nom sont influencés dans une certaine mesure par leur connaissance de la Bible, mais pas au point d'avoir en eux l'esprit puissant de Jéhovah et d'en produire le fruit. Bien qu'ils espèrent aller au ciel, leur degré de croissance religieuse ne les met pas à même de relever le défi quand retentit le cri de minuit: "Voici l'époux! Sortez à sa rencontre." Ils connaissent une pénurie d'huile d'éclairage. Leur lumière est défaillante.

En 1919, la classe des "vierges avisées" fit quelque chose pour sortir de Babylone la Grande, l'empire mondial de la fausse religion. Les membres de cette classe ne pouvaient faire de compromis avec celle des "vierges sottes" en suivant Babylone la Grande et en adorant l'"image de la bête sauvage', la Société des Nations, dont Babylone la Grande fit sa monture en 1919 (Rév. 13 : 14, 15; 14 : 11, 12; 17 : 1-18; 18 : 4). Leur attitude non équivoque fut exposée nettement à l'assemblée de Cedar Point, le 7 septembre, quand Rutherford prononça le discours "Un espoir pour l'humanité affligée". Dans ce discours, il montra hardiment que Dieu n'approuvait pas la Société des Nations que le clergé salua comme l'expression politique du Royaume de Dieu sur la terre. La classe des "vierges avisées" avait la conviction que le Royaume du Fils de Dieu avait été établi dans le ciel à la fin des temps des Gentils en 1914, et elle refusait de reconnaître et d'adorer tout organisme censé remplacer le Royaume. Ses membres ne pouvaient se permettre de donner de leur "huile" spirituelle et de réduire la pleine mesure de leur attachement au Royaume messianique de Dieu.

La classe des "vierges avisées" a donc rencontré l'Epoux glorieux en 1919 et est demeurée dans le cortège qui doit honorer l'Epoux jusqu'à la fin. Quand ses membres atteignent la "porte", ils montrent qu'ils sont dignes d'être admis au festin de mariage. L'Epoux les trouve en train de briller avec la personnalité chrétienne. Il accepte donc ces vierges "avisées" de notre époque comme faisant partie de la congrégation chrétienne. — II Cor. 11 : 2, 3; Eph. 5 : 27.

DEVANT LA PORTE FERMEE

A leur retour, les vierges "sottes" ont trouvé la porte close (Mat. 25 : 10). Dans l'accomplissement de la parabole, quand est-elle offi-

ciellement fermée? Lorsque se déchaîne la "grande tribulation" et que la destruction s'abat sur la chrétienté et sur le reste de Babylone la Grande. Il sera alors trop tard pour que les chrétiens de nom en sortent. A ce moment-là, le nombre total des 144 000 "élus", qui constituent l'"épouse" du Christ, sera au complet. — Mat. 24 : 21, 22.

L'illustration s'achève par ces paroles: "Par la suite arrivèrent aussi les autres vierges, disant: 'Seigneur, seigneur, ouvre-nous!' En réponse il dit: 'Je vous le dis en vérité: Je ne vous connais pas.' " (Mat. 25 : 11, 12). Ayant connu une pénurie d'"huile" spirituelle à cause de leur négligence, les vierges "sottes" n'ont pas rencontré l'époux et n'ont pas augmenté l'éclat de son cortège nuptial. Il avait donc une bonne raison de ne pas leur ouvrir la porte.

Pareillement, quand la "grande tribulation" commencera pour la chrétienté, les membres de la classe des "vierges sottes" se rendront compte qu'ils ne faisaient pas partie de l'organisation religieuse qui constitue la "vierge chaste", "l'épouse, la femme de l'Agneau". (Rév. 21 : 9.) Ils appelleront l'Epoux, mais la porte ne leur sera pas ouverte, car Jésus déclara en une autre occasion: "Ce ne sont pas tous ceux qui me disent: 'Seigneur, seigneur', qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux." (Mat. 7 : 21-23). Durant la "grande tribulation", l'Epoux laissera les membres de la classe des "vierges sottes" dehors, dans les ténèbres de la nuit la plus noire que le monde ait jamais connue, pour qu'ils périssent avec tous les autres 'qui agissent en hommes qui méprisent la loi'. Une fois détruits, ils ne ressusciteront pas pour la vie céleste.

"RESTEZ DONC AUX AGUETS"

Jésus souligna la leçon de son illustration en utilisant des paroles appropriées pour les chrétiens oints qui vivraient à la "conclusion du système de choses". Il dit: "Restez donc aux aguets, car vous ne savez ni le jour ni l'heure." (Mat. 25 : 13). Ceux qui désirent ressembler aux cinq "vierges avisées" doivent briller continuellement, grâce à une personnalité chrétienne active. Ils se gardent de tout compromis avec ceux qui voudraient leur enlever un peu ou beaucoup de leur provision d'"huile" spirituelle. Leur foi dans l'arrivée et la présence de l'Epoux doit continuer à être radieuse. Il leur faut rester dans le cortège lumineux qui marche sur les traces de l'Epoux jusqu'à ce qu'il ait conduit chez lui la congrégation-épouse tout entière.

Le long retard dans l'arrivée de l'Epoux a pris fin. Le voici dans sa glorieuse présence. Le temps de l'assoupissement et du sommeil

est passé! C'est le moment de briller en son honneur et de se réjouir avec lui dans la joie que lui a proposée le Père céleste, celle de recueillir auprès de lui son "épouse" spirituelle et de célébrer l'événement par un festin de mariage. Les chrétiens oints de l'esprit doivent donc rester aux aguets, car ils ne savent pas en quel jour et à quelle heure la "porte" de l'occasion sera fermée pour ne plus jamais s'ouvrir. Mais ces chrétiens vigilants et avisés ne seront pas laissés dehors à cause d'une pénurie fatale d'huile spirituelle illuminatrice.

Les ordinateurs sont-ils "intelligents"?

Les ordinateurs modernes résolvent des problèmes mathématiques à une vitesse effarante. Ils emmagasinent une foule considérable de renseignements dans leurs "mémoires". Il y a une vingtaine d'années, les savants prédisaient que l'automation sous le contrôle des ordinateurs révolutionnerait la société humaine et remplacerait des millions d'ouvriers. D'autres ont prévu de futurs ordinateurs qui "penseraient" mieux que les gens et remplaceraient même les hommes dans le gouvernement. Que s'est-il produit?

Dans la revue "Atlantic" d'août 1974, Fred Hapgood, journaliste scientifique, montre que malgré l'utilisation de près de 200 000 ordinateurs de plus, les taux de productivité en 1960 n'étaient pas différents de ce qu'ils étaient en 1950.

Pour ce qui est de la 'pensée' des ordinateurs, ceux qui en avancent l'idée ne tiennent manifestement pas compte du temps et des efforts qu'il faut à l'homme pour préparer les "données" (chiffres et faits) introduites dans la machine et le "programme" qui dicte à celle-ci la manière de les utiliser. Le moindre changement dans un problème peut obliger à refaire tout ce travail compliqué, afin que l'ordinateur puisse fonctionner convenablement. Soulignant le fait qu'aucune "intelligence" n'est impliquée dans les opérations mécaniques d'un ordinateur, Hapgood dit: "Quelle qu'elle soit, une intelligence implique assurément l'aptitude à s'attacher au monde réel, à poursuivre quelque objectif ou à utiliser des compétences au moins dans un petit champ d'expérience naturelle."

Pour montrer les capacités limitées des ordinateurs, citons l'exemple des lecteurs automatiques de code postal utilisés dans certains bureaux de poste des Etats-Unis. Après des années de perfectionnement, le modèle le plus compliqué (qui vaut environ 4 000 000 de francs français) est capable de trier avec succès "seulement 9,5 pour cent du courrier".

L'édition de mai 1974 de "Psychology Today" cite un autre exemple. Une certaine société utilise les phrases suivantes pour éprouver la capacité qu'a un ordinateur de "comprendre" le langage: "On venait de donner à Tommy une nouvelle série de blocs. Il ouvrait la boîte quand il vit Jimmy entrer." Trois questions sont ensuite posées à l'ordinateur: "Qui a ouvert la boîte? Qu'y avait-il dans la boîte? Qui est entré?" L'article dit: "Bien que n'importe quel enfant entrant à l'école primaire soit capable de répondre facilement à ces questions, l'ordinateur les trouve étonnamment difficiles." Les données déchiffrées péniblement ont besoin d'être énoncées en termes plus simples, plus précis.

Voici une autre bonne question: "Si la science moderne est incapable de créer l'intelligence dans une machine, comment le hasard aveugle sur lequel se fonde la théorie de l'évolution aurait-il pu la créer dans l'homme?"

Le Psaume 119 exalte la Parole de Jéhovah

"TA PAROLE est une lampe pour mon pied, et une lumière pour ma route." Les étudiants de la Bible connaissent très bien et aiment beaucoup ce verset des Ecritures saintes. Il est tout à fait approprié que ces paroles se trouvent dans le Psaume 119 (verset 105). Pourquoi? Parce que du commencement à la fin, ce psaume exalte la Parole de Dieu.

Entre autres caractéristiques intéressantes, le Psaume 119 est acrostiche. Cependant, contrairement à de nombreux autres psaumes acrostiches, dans lesquels les initiales de chaque vers, lues verticalement, constituent l'alphabet hébreu, dans le Psaume 119 ce sont huit vers qui commencent par la même lettre. Comme il y a vingt-deux lettres dans l'alphabet hébreu, ce psaume se compose de 176 vers ou versets, qui en font le psaume le plus long.

Mais ce qui est encore plus frappant, c'est la façon dont le rédacteur a développé son thème: la grande valeur de la Parole de Dieu. Nous trouvons donc dans ce psaume huit termes hébreux se référant à la Parole ou aux actions de Dieu; chacun d'eux apparaît en moyenne vingt-deux fois, soit un total de 176 fois pour les huit. Ces mots sont: "Commandement(s)", "loi", "ordres", "prescriptions", "avertissement(s)", "décision(s) judiciaire(s)" et "parole(s)", ce dernier étant utilisé pour traduire deux mots hébreux différents. Le Psaume 19 mentionne cinq de ces termes. — Vv. 7-9, *NW*.

Le mot COMMANDEMENT(S) traduit le terme hébreu *mitswah*. Selon la loi juive, quand un jeune garçon atteint l'âge de treize ans, sa famille célèbre un *bar mitzvah* parce que le garçon est maintenant devenu un "fils du commandement", c'est-à-dire qu'il est responsable devant lui. Le mot hébreu *mitswah* apparaît quelque 180 fois dans la

Bible et, à quelques exceptions près, se réfère aux commandements que Dieu donna à son peuple d'Israël. Ainsi, le livre du Lévitique se termine ainsi: "Tels sont les *commandements* que Jéhovah donna à Moïse pour les enfants d'Israël." Ce terme est le mot le plus général se référant aux exigences de Dieu renfermées dans sa Parole. Ainsi, à la fin du livre de l'Ecclésiaste, nous lisons: "Crains Dieu et observe ses *commandements*. Car c'est là ce que doit tout homme." — Lév. 27 : 34, *AC;* Eccl. 12 : 15.

Des commandements sont édictés par quelqu'un ayant une autorité absolue. Le rédacteur du Psaume 119 comprenait cela et veillait à les observer. De façon appropriée, il termina ce psaume en disant: "Oh! cherche ton serviteur! Car je n'ai pas oublié tes *commandements*." — Ps. 119 : 176, *NW*.

Le mot LOI traduit le terme hébreu *tohrah*. Il peut faire allusion à la loi complète de Jéhovah ou à certaines parties de celle-ci. Par exemple, Moïse écrivit: "Voici la *loi* de l'holocauste, (...) de l'offrande, (...) du sacrifice d'expiation." — Lév. 6 : 2, 7, 18; 7 : 1.

On a défini la loi comme un "ensemble de règles reconnues par un Etat ou une société auxquelles sont soumis ses membres". Ce mot apparaît presque toujours au singulier, tandis que le mot "commandement" se rencontre le plus souvent au pluriel. Le psalmiste accordait sans doute une grande valeur à la loi de Dieu, car il déclara: "La *loi* de ta bouche est bonne pour moi, plus que des milliers de pièces d'or et d'argent." "Combien j'aime ta *loi!* Tout au long du jour elle est ma préoccupation." "Une paix abondante appartient à ceux qui aiment ta *loi*, et pour eux il n'y a pas de pierre d'achoppement." — Ps. 119 : 72, 97, 165, *NW*.

Le terme ORDRES ("préceptes" dans *Darby*) traduit le mot hébreu *piqqohdim*. Celui-ci vient de la même racine que "surveillant" et signifie "inspecter". En français, il s'agit d'"instructions clairement détaillées" ou de "dispositions impératives". Le psalmiste parle de ces "ordres" avec une profonde gratitude; il dit: "Oh! vois que j'ai aimé

tes *ordres!*" "J'observe tes *ordres.*" "Grâce à tes *ordres* je me comporte avec intelligence." — Ps. 119 : 159, 100, 104, *NW.*

Le mot PRESCRIPTIONS ("Statuts", *Segond*) traduit le mot hébreu *hhoq,* qui est un autre terme se référant souvent aux exigences de Dieu. Cependant, contrairement aux autres mots dont nous avons parlé, celui-ci est également utilisé à propos des prescriptions divines concernant la création inanimée (Job 28 : 26; 38 : 10; *NW*). Une "prescription" est définie comme une règle ou un principe faisant autorité.

Le psalmiste appréciait les prescriptions divines, car nous lisons: "Tes *prescriptions* sont devenues pour moi des mélodies." (Ps. 119 : 54, *NW*). A plusieurs reprises, il demande à Dieu: "Enseigne-moi tes propres *prescriptions.*" (Vv. 12, 26, 64, 68, 124, 135, *NW*). En outre, il loue Dieu d'agir ainsi (v. 171, *NW*). Il ne désirait pas seulement les connaître, mais aussi les observer: "Je continue à garder tes *prescriptions.*" — Ps. 119 : 8, *NW.*

Pour parler du dessein déclaré de Dieu concernant ses serviteurs, il y a un autre mot hébreu, *edah,* traduit par AVERTISSEMENTS ("témoignage", *Darby*). Ce terme, qui peut se traduire par "témoignage", vient d'une racine signifiant "reprendre" ou "répéter". C'est pourquoi il est traduit par "avertissements". Le psalmiste exprime sa grande reconnaissance pour ces avertissements et nous exhorte plusieurs fois à en tenir compte (Ps. 119 : 22, 88, 129, 167, 168, *NW*). Il prie Dieu d'incliner son cœur vers eux (v. 36). Il dit encore: "Je parlerai aussi de tes *avertissements* devant les rois, et je n'aurai pas honte." — V. 46, *NW.*

Ces cinq termes (commandement, loi, ordre, prescriptions et avertissement) sont utilisés par le psalmiste à propos de choses qui, dans la Parole de Dieu, sont voisines. On trouve aussi une expression très différente: DECISIONS JUDICIAIRES ("Jugements", *Segond*), qui traduit le mot *mishpat.* Nous devons avoir une crainte salutaire

des décisions judiciaires de Dieu. C'est pourquoi le psalmiste déclare: "De l'effroi que Dieu inspire, ma chair a eu le frisson; et à cause de tes *décisions judiciaires* j'ai peur." (Ps. 119 : 120, *NW*). Il parle aussi de les apprendre (v. 7), de les proclamer (v. 13) et de les désirer (v. 20). Pour lui, ces décisions judiciaires sont appropriées (v. 30), justes (v. 106) et, à deux reprises, il demande: "Conserve-moi en vie selon ta *décision judiciaire.*" — Ps. 119 : 149, 156; *NW.*

Le rédacteur du Psaume 119 semble aimer particulièrement un autre mot hébreu, *imrah,* traduit par PAROLE. Ce terme vient d'une racine signifiant tout simplement "dire" et concerne donc ce qui est dit. Le psalmiste l'utilise à plusieurs reprises à propos des promesses de Dieu. C'est pourquoi la *Bible Segond* le traduit souvent par "promesse" dans tout ce psaume. Le psalmiste prie Dieu de le soutenir et de lui témoigner sa faveur "selon ta *parole*" (Vv. 116, 58, 170, *NW.*) Les paroles de Dieu lui sont d'une grande aide, car il dit: "Dans mon cœur j'ai conservé avec soin ta *parole,* afin de ne pas pécher contre toi." (V. 11, *NW*). Il 'exulte à cause de la *parole* de Dieu comme exulte quelqu'un qui trouve d'abondantes dépouilles'. — Vv. 67, 162, *NW.*

Enfin, il y a le terme hébreu *davahr,* également traduit par PAROLE, non pas dans le sens d'une simple parole, mais plutôt au sens d'une pensée ou d'une déclaration tout entière. Ainsi, les Dix Commandements sont appelés les "dix paroles". (Ex. 34 : 28.) Les versets 9 et 105 illustrent bien toute l'importance que le psalmiste accordait à la "parole" de Dieu; nous lisons: "Comment un jeune homme purifiera-t-il sa voie? En restant vigilant selon ta *parole.*" "Ta *parole* est une lampe pour mon pied, et une lumière pour ma route."

Dans tout cela, le rédacteur du Psaume 119 donne sans aucun doute un excellent exemple à tous ceux qui aiment Jéhovah Dieu. Il prit plaisir à exprimer sa reconnaissance pour la Parole de Dieu en faisant graviter ses pensées autour de huit mots hébreux fondamentaux et en les agençant en un poème hébraïque de 176 versets de forme acros-

tiche ou alphabétique. Ce fut certainement un grand travail. Comme le roi Salomon, il "s'est efforcé de trouver des paroles délicieuses et la manière d'écrire de droites paroles de vérité". (Eccl. 12 : 10, *NW.*) Pour lui, les "paroles" de Dieu étaient plus douces que le miel, et il aimait ses commandements plus que "l'or affiné". — Ps. 119 : 103, 127, *NW.*

Si nous apprécions autant la Parole de Dieu, que ferons-nous? Nous nous en préoccuperons régulièrement et nous la 'méditerons'. (Ps. 119 : 15, 48, 78, 148, *Segond.*) En outre, nous serons prêts à la proclamer à nos semblables et nous ne serons pas embarrassés même pour la faire connaître aux rois. Et surtout, nous *suivrons* les exigences de Dieu.

Une troisième maladie vénérienne

Les infections provoquées par le virus de l'herpès ne sont pas nouvelles. Elles occasionnent ordinairement, entre autres choses, une éruption de "plaies froides" à l'intérieur et autour de la bouche. Mais depuis 1960, les infections herpétiques ont fait une apparition dramatique en tant que maladie vénérienne extrêmement contagieuse. Dans ce domaine, le virus herpétique génital vient immédiatement après la blennorrhagie (qui est environ trente fois plus répandue que la syphilis).

La contamination des organes génitaux mâles et femelles par ce virus occasionne des lésions douloureuses. Quoique temporaires, celles-ci peuvent avoir de graves conséquences. Un nouveau-né risque d'être contaminé au moment de l'accouchement, et un cas sur quatre est mortel. Les bébés souffrent généralement de lésions au cerveau. En outre, tout prouve qu'il existe un lien entre l'herpès génital et le cancer de l'utérus chez la femme et peut-être de la prostate chez l'homme. D'autre part, ces études révèlent que les risques d'avortement sont plus grands.

Le périodique "Time" dit que l'herpès génital est susceptible de toucher "principalement ceux qui se livrent à l'impureté sexuelle", notamment les jeunes gens. Ecrivant dans le "Medical World News" (26 avril 1974), le Dr Elma G. Lutz relate que depuis des années il attire l'attention des malades qui se renseignent sur les pratiques sexuelles (bouche-organes génitaux) sur le fait que ce virus peut se "transmettre de la cavité buccale à l'appareil génital et vice-versa". Il avertit qu'en s'affranchissant des attitudes sexuelles plus strictes on "n'aboutit pas nécessairement à la liberté et que même s'il en est ainsi, c'est au détriment d'autres libertés". Selon lui, les pratiques sexuelles contre nature (coït oral, par exemple) peuvent être dangereuses, tandis que "les bonnes mœurs sont un gage de santé".

Ce qui précède souligne une fois de plus la vérité énoncée dans Romains 1 : 26, 27. Ceux qui se livrent à des pratiques sexuelles "contre nature" finiront par 'recevoir en eux-mêmes la rétribution intégrale qui leur était due en raison de leur égarement'.

Quelle est votre réaction face aux différences raciales?

L'HUMANITE a été affligée par les différences raciales. Pourtant, réfléchissez un instant: Le véritable problème réside-t-il dans les différences raciales? Ne vient-il pas de la façon dont les hommes *réagissent* face à ces différences?

Certains ont fait de cette réaction un instrument politique très nuisible. Par exemple, Adolf Hitler fit un jour cette remarque à Hermann Rauschning, ancien chef politique allemand:

> "Je sais parfaitement (...) que sur le plan scientifique la notion de race n'existe pas (...). En tant qu'homme politique, j'ai besoin d'une conception qui rende possible l'abolition de l'ordre [actuel] (...). Avec la notion de race, le national socialisme [nazisme] étendra sa révolution et reconstruira le monde."

En d'autres termes, Hitler savait qu'il lui suffisait de canaliser les réactions raciales des hommes pour arriver à ses fins politiques.

QUELQUES QUESTIONS PROFONDES

Qu'en pensez-vous? Les discours pleins de préjugés sur les différences raciales vous influencent-ils comme ce fut le cas pour ces gens? Pourraient-ils vous amener à cesser de juger les individus en fonction de leurs mérites? Considérez-vous la criminalité et la corruption élevées dans de nombreux "ghettos" comme la preuve de l'infériorité de certaines races?

Ou bien avez-vous des préjugés d'un genre plus subtil? Ne paraissez-vous avoir aucun préjugé racial, alors qu'intérieurement vous vous estimez satisfait parce que vous vous êtes montré bienveillant envers une personne d'une autre race? Quand vous apprenez qu'une mauvaise action a été commise, associez-vous immédiatement le malfaiteur à sa race?

Inversement, si vous croyez être victime de préjugés, vous vengez-vous en développant à votre tour des préjugés raciaux? Si vous êtes opprimé, croyez-vous que la seule raison est d'ordre racial? N'avez-vous pas certaines mauvaises habitudes que vous pourriez éliminer afin d'être mieux respecté par les autres?

L'ORIGINE DES DIFFERENCES CHEZ L'HOMME

Il est évident qu'une meilleure compréhension des différences raciales est indispensable pour nous aider à modérer nos réactions. En considérant l'origine de ces différences, il nous sera plus facile de réagir de manière réaliste et convenable, plutôt que de nous laisser aller à des réactions excessives.

Vous pouvez logiquement vous poser ces questions: Quelle est l'origine des différentes races caractérisées par des traits physiques bien précis et très différents? Comment expliquer la grande taille, le teint clair et les cheveux blonds des Scandinaves, les cheveux noirs et épais, le nez épaté et les yeux bridés des Esquimaux trapus, ou les cheveux crépus et les lèvres épaisses des Noirs?

En réponse à ces questions, des études scientifiques ont montré que les différences entre les créatures vivantes sont fondamentalement une question de génétique (les gènes étant les minuscules particules qui déterminent l'hérédité). Les possibilités de variations existent chez toutes les créatures vivantes, y compris l'homme. Le zoologiste Ernst Mayr déclara: "Parler de races 'pures' est tout à fait absurde. La variabilité est inhérente à toute population naturelle."

Pour mieux comprendre comment les races ont pu se développer à partir de cette variabilité, prenons un exemple: Vous savez que les horticulteurs sont capables d'isoler certaines variétés de plantes ayant, par exemple, une taille exceptionnelle. A partir de là, ils peuvent cultiver des espèces dont les individus présentent tous cette même caractéristique.

Appliquons cela à l'homme. Supposez qu'un groupe de personnes ait été séparé géographiquement du reste de la

famille humaine, tout comme l'horticulteur met à part l'espèce végétale sur laquelle il travaille. Certains traits physiques existant parmi ce groupe de personnes vont devenir plus nets ou "dominants" chez leurs descendants. Finalement, une nouvelle "race" se développera; mais il s'agira toujours d'humains.

Les faits scientifiques et historiques démontrent que c'est exactement ce qui s'est passé. Le professeur S. A. Barnett, zoologiste à l'Université nationale australienne, définit une race comme "un groupe d'individus ayant en commun une série de gènes et qui se distingue d'autres groupes par suite de son isolement géographique".

Les savants ne peuvent qu'émettre des suppositions sur la façon dont cet "isolement géographique" est survenu. Toutefois, il y a une origine historique qui est conforme à tous les faits disponibles.

Considérons l'époque reculée où il n'y avait pas, comme maintenant, différentes races. Selon les faits historiques, on pouvait dire des hommes qu'ils "forment un seul peuple et ont tous une même langue". (Gen. 11 : 6.) En harmonie avec ce fait, L. C. Dunn, professeur de zoologie, déclara qu'il y a peut-être eu "une époque où la race humaine formait en réalité une communauté dont les membres se mariaient entre eux, car même aujourd'hui toutes les races ont en commun de nombreux gènes, comme si elles les avaient tous obtenus d'une source commune".

Cependant, une tentative a été faite pour maintenir tous les hommes en un seul lieu à des fins religieuses (voir Genèse 11 : 1-9). Elle a échoué. Si elle avait réussi, les hommes n'auraient pu se disperser rapidement sur la terre. Mais le dessein du Créateur pour l'humanité ne prévoyait pas cela. Il avait été révélé peu de temps auparavant en ces termes: "Soyez féconds, multipliez, et *remplissez la terre.*" — Gen. 9 : 1; voir aussi 1 : 28.

Ce dessein allait-il être réalisé? Certainement. Le Créateur intervint brusquement pour que les hommes parlent des langues différentes et qu'ils ne puissent plus se comprendre. Y avait-il un meilleur moyen de les séparer?

Imaginons-nous ce qui a dû se passer: Incapables de communiquer entre eux comme un seul peuple, de petits groupes, des hommes désormais isolés par les barrières linguistiques, se sont dispersés chacun de leur côté. Etant donné cette dispersion, les distances constituèrent d'autres barrières empêchant la communication entre ces groupes. Le récit rapportant ces événements nous dit que Jéhovah "les dispersa loin de là sur la face de toute la terre". (Gen. 11 : 8.) Isolés à cause des distances et des langues, les descendants de chaque groupe se multiplièrent et développèrent les traits caractéristiques de leur "race".

On peut alors soulever cette autre question: "Les races sont-elles devenues si différentes les unes des autres que chacune d'elle constitue une nouvelle 'espèce'?" Le zoologiste Mayr répond:

> "Toutes les différentes sortes d'hommes vivant sur la terre appartiennent à une *seule espèce*. (...) En fait, les différentes races d'hommes sont moins différentes les unes des autres que ne le sont les sous-espèces de nombreuses familles animales. Cependant, quelques *individus manquant de jugement* ont (...) divisé l'humanité en cinq ou six espèces séparées en se servant de *critères artificiels* comme la couleur de la peau: blanche, jaune, rouge ou noire. Une telle division (...) est *tout à fait contraire à la notion d'espèce biologique.*" (C'est nous qui soulignons.)

Nous pouvons donc constater l'exactitude avec laquelle le récit biblique est conforme aux faits connus. Comme l'apôtre Paul l'a déclaré clairement aux Athéniens, au premier siècle de notre ère, Dieu *"a fait d'un seul homme* chaque nation d'hommes". Ou, selon une autre traduction (*The New English Bible*): "Il a créé chaque race d'hommes à partir d'une seule souche, pour habiter toute la surface de la terre." — Actes 17 : 22-26.

LES TRAITS PHYSIQUES ET LA MENTALITE VONT-ILS DE PAIR?

Certains prétendent même qu'il y a un rapport direct entre les traits physiques de quelqu'un et ses qualités mentales. Ils affirment donc que ceux qui ont un physique correspondant à une mentalité "inférieure" devraient être

séparés des autres. Selon eux, cela éviterait l'affaiblissement génétique de la race "supérieure".

Toutefois, selon le professeur Mayr, il est "erroné" d'affirmer qu'il y a une "relation entre la couleur particulière des cheveux et des yeux d'une personne et ses qualités mentales ou son caractère. Tous les faits disponibles nient l'existence d'une telle [relation]".

Que montrent donc les faits quant à la variété des races? Y a-t-il une race "supérieure"? Theodosius Dobzhansky, de l'Université Rockefeller de New York, déclara:

> "Fait remarquable, — que même les racistes ne peuvent cacher, — les différences entre les [types] moyens de chaque race sont beaucoup plus petites que les variations à l'intérieur d'une même race. En d'autres termes, les grands cerveaux et les Q. I. (quotients intellectuels) élevés de chaque race sont beaucoup plus grands et beaucoup plus élevés que les cerveaux et les Q. I. moyens de la même race ou de n'importe quelle autre race."

Que pouvons-nous conclure de ce qui précède? Que si certains préconisent la ségrégation des hommes en fonction de leur mentalité ou de leur culture dite "inférieure", ne serait-il pas beaucoup plus logique de séparer ainsi *tous les hommes,* peu importe leur race, qui ne correspondent pas à des "critères" établis, plutôt que de procéder en fonction de la couleur de leur peau? De cette façon, ces gens seraient obligés de mettre à part un grand nombre d'hommes de leur propre race en se fondant exactement sur les mêmes raisons qui leur font souhaiter la ségrégation d'autres races. Est-ce vraiment ce qu'ils désirent?

La question à laquelle nous devons tous répondre est donc la suivante: Sommes-nous disposés à nous conformer au point de vue de Dieu sur ce sujet? Il est clairement énoncé par l'apôtre Pierre en ces termes: "Vraiment je m'aperçois que Dieu n'est pas partial, mais qu'en toute nation l'homme qui le craint et pratique la justice lui est agréable." (Actes 10 : 34, 35). Accepterez-vous les hommes de toutes nations et de toutes races qui 'pratiquent la justice'? C'est en réalité à cette question qu'il faut répondre.

RECONNAISSONS LES VARIETES DE RACES

Tout ce qui nous entoure reflète une grande variété. Que verrions-nous si ce n'était pas le cas? Aimeriez-vous manger les mêmes aliments jour après jour? Et s'il n'y avait qu'une seule espèce d'animal, d'oiseau ou d'arbre? Supposez également que toutes les fleurs soient de la même couleur. Aimeriez-vous un tel monde?

Le monde n'est pas ainsi parce que, dans son amour, notre Créateur a donné à toute sa création la possibilité de varier. Grâce à cette variété nos sens ne cesseront jamais de se réjouir. Elle enrichit la vie. Peut-il en être autrement pour ce qui est de la variété parmi les hommes? Vous rendez-vous compte à quel point un manque de reconnaissance pour cette variété pourrait offenser celui qui en est l'Auteur?

Le professeur Dobzhansky déclara: "La différenciation génétique est une bénédiction, et non une malédiction. N'importe quelle société (...) peut répondre à une multitude de vocations et d'appels variés."

Il existe une société dont les membres apprécient vraiment la grande variété qui existe parmi les hommes. Il s'agit des témoins de Jéhovah. A leurs yeux, elle est encourageante et utile. Dans cette société, tous, quelle que soit leur race, ont la possibilité d'utiliser pleinement leurs capacités. Ses membres se réjouissent de voir la merveilleuse variété qui existe dans des domaines comme la personnalité, la culture, les langues, les vêtements, le logement et la nourriture, parmi les hommes de toutes les races.

Quand ils se rendent dans d'autres parties de la terre pour assister à des assemblées internationales organisées par les témoins de Jéhovah, ils savent qu'ils seront tout à fait acceptés par leurs frères chrétiens de n'importe quel pays. Ils seront l'objet du même amour et du même respect mutuels. C'est ce que remarqua G. Norman Eddy, rédacteur religieux, qui écrivit à propos des témoins:

> "Je suis frappé par la considération profonde et sincère qu'ils accordent aux hommes de toutes races. Contrairement à certains, qui parlent du bout des lèvres de la

fraternité entre les races, les témoins accueillent tous les hommes parmi eux, — même à des fonctions de grande responsabilité, — sans tenir compte de la couleur de leur peau ni de leurs traits physiques."

Les témoins de Jéhovah sont conscients que, quelle que soit leur race, ils doivent faire des progrès dans leur façon de vivre. Ils s'y efforcent donc individuellement sur la base des principes chrétiens. Si quelqu'un a un langage grossier, s'il ne respecte guère ses semblables ni la loi, s'il s'adonne à la boisson ou s'il n'assume pas ses responsabilités familiales, il doit opérer les changements nécessaires pour se conformer aux principes chrétiens. Il 'revêtira la nouvelle personnalité', ce que peut faire toute personne, peu importe sa race, si elle le désire. — Col. 3 : 9, 10; Rom. 13 : 1; II Thess. 3 : 10.

Le monde qu'Adolf Hitler se proposait de "reconstruire" avec sa "notion de race" aurait été stérile et froid, dirigé au gré des caprices de sa seule "race supérieure". En revanche, dans sa sagesse, Dieu utilise toutes les qualités humaines pour constituer une organisation équilibrée, utile et pleine d'amour. Pourquoi ne pas goûter au plaisir que l'on éprouve en appréciant avec gratitude la grande variété des races?

Les Eglises dans les difficultés financières

La diminution de leurs revenus inquiète de nombreuses Eglises. A l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne unie (la septième, dans l'ordre d'importance, des Eglises protestantes des Etats-Unis), il a été dit que l'Eglise est près de la faillite. En Angleterre, le nouvel archevêque de Canterbury a annoncé que "dans les prochaines années l'Eglise sera dépouillée d'un grand nombre de ses biens" à cause de l'inflation. Plusieurs Eglises anglicanes ont été obligées de vendre de la vaisselle d'or et d'argent de grande valeur pour couvrir leurs dépenses.

La synagogue Beth Am d'Amherst, dans l'Etat de New York, a choisi un autre procédé: le bingo [sorte de jeu de loto]. Le maréchal Glickman, ancien président de la congrégation de la Réforme, dit: "Nous avons recours au bingo parce que nous avons près de 400 000 dollars (environ 2 000 000 de francs français) de dettes (...). Si nous imposons des cotisations plus élevées, nous obligeons les gens à se retirer." Il a dit qu'une synagogue près de Niagara Falls "a organisé un jeu de bingo et réalisé en trois ans un bénéfice de 75 000 dollars". Comparez ce qui précède avec les dons faits spontanément par les serviteurs de Dieu, comme cela est rapporté dans Exode 36 : 3-7 et I Chroniques 29 : 9.

COURRIER BIBLIQUE

● Y a-t-il réellement une objection à ce qu'un témoin de Jéhovah "sorte" régulièrement avec une personne qui n'est pas témoin, mais qui respecte les croyances chrétiennes?

La Bible ne parle pas de cette question, car il s'agit là d'une pratique moderne. Cependant, elle offre des conseils utiles.

Pour les chrétiens, ce genre de "sorties" ne constituent pas un simple divertissement, mais une étape sérieuse dans les fréquentations qui aboutissent au mariage. A ce propos, les Ecritures nous exhortent à choisir un conjoint "dans le Seigneur seulement", c'est-à-dire un croyant et non pas quelqu'un qui se contente de 'respecter nos croyances'. (I Cor. 7 : 39.) Par conséquent, un chrétien qui sortirait avec un incroyant dans l'intention d'en faire son conjoint irait à l'encontre du conseil de la Bible.

D'autre part, même si certains non-croyants peuvent respecter nos croyances, ils ne suivent pas pour autant les conseils de la Parole de Dieu. De ce fait, ils peuvent être enclins à prendre des libertés avec les personnes de l'autre sexe. N'étant pas insensible aux désirs de la chair, un chrétien qui sortirait avec un non-croyant risquerait de céder à la tentation. La Bible nous prévient ainsi: "Ne vous laissez pas égarer. Les mauvaises compagnies gâtent les saines habitudes." — I Cor. 15 : 33.

Même s'il n'a pas une conduite impure, un incroyant n'est pas une bonne compagnie. Une personne qui n'est pas un adorateur dévoué de Jéhovah Dieu ne peut pas être une source de réel encouragement pour celui qui l'est. Bien qu'étant peut-être une "brave personne" et respectant la foi chrétienne, un non-croyant n'apprécie pas pour autant les choses spirituelles. N'ayant pas un point de vue spirituel, une telle personne n'encouragera pas le croyant dans sa détermination à rester fidèle à Dieu. Au contraire, si elle envisage le mariage, elle encouragera plutôt le chrétien à rejeter le conseil divin lui disant de se marier "dans le Seigneur seulement".

Un chrétien ou une chrétienne agira donc sagement en recherchant un éventuel conjoint *uniquement* parmi ceux qui croient et qui font preuve de spiritualité. — Voir Deutéronome 7 : 3, 4; Néhémie 13 : 26, 27; Malachie 2 : 10-12.

PROGRAMME D'ETUDE

18 mai: pages 2 à 12. Cantiques 38 et 81.
25 mai: pages 13 à 22. Cantiques 57 et 92.

Achevé d'imprimer le 30 janvier 1975
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
Zone d'entrepôts, 27400 Louviers.